

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

# REVUE

DE

# MONTREAL

---

---

## JOSEF DE RIBERA

1602-1656

---

### AVANT-PROPOS

Combien de choses étranges ne voit-on pas dans le monde ! Je parle du monde moral, bien entendu, car dans l'autre, tout est parfait, spécialement en Amérique ; aux Etats-Unis comme au Canada, nous le voyons tous les jours !...

Parmi les anomalies qui m'étonnent, ô mes lectrices ! je vous en signalerai une : Comment se fait-il que, dans une société civilisée, avancée, raffinée comme celle dont vous faites l'ornement, les femmes ignorent jusqu'au nom des artistes qui n'ont vécu, pensé, travaillé que pour elles ?

En effet, en littérature elles connaissent Shakspeare et Byron, chez les Anglais ; Alexandre Dumas et Michelet, chez nous ; encore ne connaissent-elles le dernier que parce qu'il a écrit un livre intitulé *la Femme*, et un autre, *l'Amour*. En peinture, elles n'ont guère de familiers que les noms de Raphaël et de Michel-

Ange ; en musique, leur mémoire est plus riche, mais cela tient beaucoup à l'invention des pianos et à la convention qui veut que toute demoiselle un peu éduquée tapotte Rossini, écorche Meyerbeer, éreinte Schubert, ou immole Verdi. Les jolis ténors de salon, et les duos où *je t'aime* rime avec *bonheur suprême*, ou *maîtresse* avec *ivresse*, *allégresse*, *tendresse* et *caresse*, toi avec *moi* ; *cœur* avec *bonheur*, etc., n'y sont peut-être pas étrangers non plus... Mais ne disons pas de mal de ces charmantes créatures, et bornons-nous à leur représenter qu'il est horriblement injuste qu'elles ignorent les noms de ceux qui les ont tant aimées, et qu'elles ne gardent pas le souvenir des œuvres immortelles qu'elles ont inspirées aux poètes, aux sculpteurs et aux peintres, — aux peintres encore plus qu'aux poètes, qui deviennent souvent sceptiques en vieillissant, tandis que le peintre reste toujours jeune et ardemment épris de la forme et de la couleur. On en trouve la preuve dans les femmes, immortalisées par Van Dyck, Raphaël, le Titien, le Tintoret, Rubens, Léonard de Vinci, Murillo, le Guide, le Parmesan, le Dominiquin, le Corrège et cent autres. Nous ne devons pourtant pas être injuste pour les poètes, car, à côté de Milton, l'on voit ses deux filles ; auprès du Tasse on trouve Léonore ; près du Dante, Béatrix ; près de Pétrarque, Laure ; etc. Chacun a sa muse ; car si l'artiste fait preuve de génie, c'est toujours parce qu'une femme aimée allume et entretient en lui le feu sacré de l'inspiration. Qu'elle meure, qu'elle se voile ou qu'elle s'éloigne, aussitôt l'artiste tombe dans la nuit, le *maître* n'existe plus ; le peintre deviendra peut-être un bon géomètre, le poète un excellent grammairien, mais l'inspiration se sera envolée avec l'idéal de l'artiste.

Il y a donc une véritable ingratitude pour la femme à oublier ou à ignorer le nom des *maîtres*, à quelque nation qu'ils appartiennent, parce qu'ils l'ont adorée, divinisée en quelque sorte ; ce sont eux qui lui ont fait la situation prépondérante qu'elle occupe parmi nous, qui ont développé dans nos cœurs un culte dont elle profite, partageant entre elle et la divinité un fanatisme qu'attestent leurs chefs-d'œuvre.

Je me disais cela, et beaucoup d'autres choses encore plus insensées, assis dans un parc public, en regardant passer des jeunes femmes.

Alors l'idée me vint de faire un livre utile !...

J'ai remarqué que les femmes, les enfants, et pas mal d'hommes, lisent avec intérêt les livres illustrés, les livres à images, et prêtent peu d'attention aux autres; j'ai un certain nombre d'amis qui, malgré leurs dix années de collège, n'ont jamais appris l'histoire que dans Walter Scott ou Alexandre Dumas. Cela me suggéra la pensée de faire une histoire romantique de la peinture, c'est-à-dire de prendre un maître dans chaque école et d'en faire le héros d'une *nouvelle*, en indiquant succinctement et en termes familiers, à mes lectrices, les caractères particuliers de son talent, *sa manière*, comme on dit dans les arts, les principaux événements de sa vie, et ce qui peut dans son histoire graver le plus facilement son nom dans la mémoire des chères ingrates dont j'ai parlé plus haut. Je doute que je réalise jamais ce projet, car cela formerait un gros livre, attendu qu'il n'y a pas d'existences plus accidentées, de vies plus pittoresques, et qui présentent plus de détails psychologiques curieux à étudier que celles des peintres des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais si je ne le fais pas, j'aurai toujours le mérite d'en avoir eu l'idée, et peut-être d'avoir ouvert la route à quelque jeune écrivain, que la réalisation de ce travail suffirait à illustrer, s'il était bien fait.

En effet, cet ouvrage remplirait un triple objet d'équité pour les *maîtres*, d'instruction et de distraction intelligente pour le public, qui le ferait sûrement apprécier par toutes celles et tous ceux qui ont le sentiment de l'art.

A. de V.

---

## CHAPITRE PREMIER

Neuf heures venaient de sonner au vieux clocher de San-Pietro, petit village situé à cinq ou six lieues de Rome, sur la route de Terracine, et déjà portes et fenêtres étaient hermétiquement closes partout.

On se couche généralement tard en Italie; mais on était au mois de décembre, et ce soir-là un orage affeux s'était déchainé sur la campagne de Rome; aussi était-ce autour de l'âtre qu'on jouait de la mandoline et qu'on parlait d'amour. Car avant l'annexion des Etats-Pontificaux, les sujets de Sa Sainteté n'avaient

guère autre chose à faire. Depuis qu'ils ont constitué l'Italie une, ils ont la conscription, les impôts et le reste ; mais en revanche, au lieu d'obéir à un Léon X ou à un Sixte-Quint, ils ont le bonheur d'être gouvernés par un descendant de la maison de Carignan, dans laquelle la folie et le trône du Piémont sont héréditaires depuis quelque temps.

Mais nous sommes à une époque très antérieure aux crimes de Spolitto, de Castelfidardo et de Marsala : nous sommes au temps où le peuple fidèle et religieux croyait en Dieu et aimait son souverain, où chacun mourait sous le toit qui l'avait vu naître ; nous sommes enfin au 21 décembre 1602.

La pluie tombait à torrents ; les arbres, sous l'effort du vent, secouaient leurs têtes échevelées, tordaient leurs bras dans la nuit et gémissaient comme des âmes en peine. La terre était comme submergée, tous les chemins ressemblaient à des rivières, et la nuit était noire comme la joue du diable. La foudre grondait au ciel avec des détonations terribles, car l'orage sévissait principalement sur le village, que des éclairs fulgurants inondaient de lumière de minute en minute. Dans les maisons, sous le chaume que secouait la raffale, les vieillards pensaient, les femmes et les enfants à genoux imploraient la Madone...

A cette heure, un pauvre enfant, tête nue sous l'averse qui collait ses longs cheveux noirs sur sa joue amaigrie par la souffrance, sans chaussures qui préservassent ses pieds endoloris par une longue marche, vêtu par ce froid d'un haut-de-chausse en lambeaux et d'un mauvais sarrau de toile, traversait San-Pietro. Il marchait lentement dans les ténèbres, meurtrissant son pied à toutes les pierres de la route ; il allait, courbé par l'orage et par la faim, par la peur et par la fatigue ; il allait dans le chemin fangeux, passant silencieux et inaperçu dans la nuit, ou, quand un éclair déchirait soudain les nues, pareil à une *petite chose* roulant dans la boue.

Il cheminait entre les maisons fermées, regardant timidement à droite et à gauche pour voir si, par hasard, l'une d'elles n'était pas ouverte, et s'il n'y pourrait pas trouver asile au moins jusqu'à la fin de la tourmente... Puis, comme il avait bien faim, peut-être ne lui refuserait-on pas un morceau de pain abandonné par les enfants, dédaigné par le chien... A cette pensée, qu'il allait mendier, ses larmes se mêlaient à la pluie qui lui inondait la face ; puis, quelque nouvel éclat de la foudre survenant

tout à coup, ou quelque éclair blafard chassant, comme d'un coup d'aile, les voiles de la nuit, lui faisait porter les mains à son visage ou lui arrachait un cri de terreur. Elevant alors vers le ciel son regard navré : O sainte Marie du Pilier ! disait-il, ayez pitié de moi !... Quelquefois il ajoutait, plutôt avec la naïveté des grandes âmes qu'avec celle de l'enfance : Je vous ferai de si beaux tableaux, si vous me faites arriver à Rome !...

Il a traversé le village, et la campagne immense, avec ses arbres fous, ses chemins submergés, ses bruits sinistres et son obscurité profonde, s'ouvre de nouveau devant lui. Les dernières maisons de San-Pietro sont déjà si loin derrière lui, qu'il ne sait s'il pourrait y revenir, car il est épuisé.

Alors il s'arrête et jette autour de lui un regard désespéré : les jambes pliées et grelottantes, l'échine courbée sous l'averse qui le glace, ses genoux s'entrechoquant, ses pauvres petites mains paralysées par le froid cachées sous son mauvais sarrau, mourant de faim, exténué, transi, il s'arrête, disions-nous, et regarde autour de lui. Mais il ne voit que les ténèbres épaisses, sillonnées à chaque instant par de grands serpents de feu ; il se sent prêt à défaillir, et adresse à la Madone une suprême invocation...

Comme si Notre-Dame du Pilier l'eût entendu et miraculeusement exaucé, il voit tout à coup, et à quelques pas seulement, un mince filet de lumière qui brille à travers les ais mal joints d'une porte. Il se traîne jusqu'au bienheureux seuil et va y frapper, quand la honte qui l'a déjà arrêté suspend de nouveau son geste. Il regarde par la fente lumineuse, et voit dans une grande pièce un vieillard assis dans un vaste fauteuil caressant distraitement la tête brune d'un enfant de son âge à peu près, c'est-à-dire de quatorze à quinze ans, mais aussi fort et aussi grand qu'il est lui-même faible et chétif. Sur la pierre du foyer, devant l'âtre où flambe un grand feu, deux autres enfants plus jeunes jouent, et tourmentent un gros chien à l'air bon et ennuyé, tandis que debout près des trois amis une belle jeune femme, portant le pittoresque costume du Transtévère, suit tous leurs mouvements avec une sollicitude qui révèle la mère. Enfin non loin de l'âtre, sous la lumière d'une petite lampe qui brûle au pied d'une madone de plâtre, un homme d'une quarantaine d'années fourbit activement le canon de cuivre d'une longue espingole.

Ce tableau de tranquille intérieur, vraiment digne du pinceau d'un maître, frappe l'enfant, lequel oubliant la pluie qui le

transperce, la fatigue et la faim, reste une minute à le considérer en artiste.

Mais une douloureuse contraction de l'estomac, l'une de ces douleurs aiguës qui précèdent l'inanition, le rappelle à la réalité. Pourtant il hésite encore, car il va tendre la main pour demander l'aumône. Oh ! si son père le voyait ! Que dirait le vieux *Caballero*?... Mais il sent qu'il va mourir ! il entend des bruits étranges, il lui semble que la maison se meut, qu'elle tourne et l'entraîne, il comprend que ce sont les premiers présages de la mort... Il frappe, et le cœur palpitant, la honte au front, il attend.

Tout à coup la porte s'ouvre, et l'homme à l'espingle paraît sur le seuil : Qui est là ? dit-il, et voyant l'enfant que sa grosse voix a interdit, il lui demande brusquement : Qui es-tu ? que veux-tu ?

Je m'appelle Josef de Ribera, répondit-il en tremblant, non plus seulement de froid mais encore de crainte ; je suis de Xativa, en Espagne, et je voudrais entrer, mon bon seigneur... il fait si froid !...

Les sujets de Sa Sainteté n'étaient pas bienveillants pour les Espagnols en l'an de grâce 1602 ; aussi l'Italien lui répondit-il : Iuseppe n'a ni feu, ni abri pour les ennemis de son pays ! Vas à Naples, petit vagabond, tu y trouveras des tiens !... Et la porte se referma lourdement, repoussant le pauvre petit, qui eut un faible cri et tomba privé de sentiment sur le seuil de la maison inhospitalière.

## DEUXIÈME CHAPITRE.

Quant il revint à lui, Ribera était couché sur la large pierre du foyer ; sa tête reposait sur les genoux de la jeune femme, qui ouvrait ses doigts crispés par le froid et présentait ses mains à la flamme. De bons vêtements avaient déjà remplacé ses guenilles trempées, et le vieillard, les enfants et Iuseppe lui-même, penchés au-dessus de lui, le regardaient avec sollicitude. Ses yeux en s'ouvrant rencontrèrent d'abord le visage énergique de l'Italien ; il eut un geste d'effroi et tourna la tête pour échapper à ce qu'il crut d'abord une mauvaise vision. La jeune femme le pressa affectueusement contre sa poitrine et lui dit, les yeux pleins de larmes : Ne crains rien, poveretto, Iuseppe n'est pas méchant ; puis, je suis là !...

Certainement, je ne suis pas méchant, murmura l'homme qui paraissait sincèrement regretter sa brutalité de tout à l'heure.

Taisez-vous, interrompit sévèrement la jeune mère; votre voix lui fait peur!... Et à l'enfant: «ne crains rien, mio carissimo, tu auras ce soir un bon lit et un bon souper; l'orage s'éloigne, demain il n'y paraîtra plus; tu joueras tout le jour, si tu le veux avec Nino, Pietro et Geronimo; et si tu le désires, tu resteras avec nous... Je serai ta mère, et je t'aimerai bien, tu verras... Et elle l'embrassait avec l'effusion d'une vraie mère.

Bien, Marta; bien, ma fille; dit l'aïeul penché sur les bras de son fauteuil, tandis qu'une larme d'attendrissement tremblait au bord de sa paupière.

Ah! c'est que les femmes valent mieux que nous! Qu'elles voient un enfant qui souffre, aussitôt elles pensent aux leurs, et quelle que soit la couleur du drapeau de son pays, la pitié émeut leur cœur et y prescrit la charité.

Bientôt le petit étranger fut tout à fait remis. La bonne Marta le fit manger, et quelques doigts d'orvieto rendirent à ses joues amaigries les couleurs que la souffrance et la faim leur avaient retirées.

Les enfants, qui n'osaient pas encore lui parler, le regardaient de leurs grands yeux sympathiques; le chien dont nous avons parlé, lui léchait les mains, et Geronimo, le plus jeune fils de Marta, jetait ses plus beaux jouets aux pieds du petit Espagnol.— Mais le pauvre petit, déjà initié aux douleurs des hommes, éprouvait peu le désir de partager des jeux d'enfants, aussi se contentait-il de sourire tristement à son nouvel ami. Iuseppe avait repris son espingole et continuait à la fourbir, le regardant de temps en temps, et baissant les yeux avec confusion, dès que Ribéra lui-même le regardait.

Enfin Marta, curieuse comme le sont, dit-on, toutes les filles d'Ève, s'assit devant le petit Espagnol et lui prenant affectueusement les mains, lui demanda comment il se faisait que si jeune, il fût déjà si loin de son pays, et se trouvât seul sur le chemin de Rome, par une semblable nuit.

Ribéra lui raconta alors qu'il était le plus jeune fils d'un hidalgo très noble mais très pauvre de Xativa, près San-Felipe en Andalousie; qu'ayant vu des peintures de Herrera et Francisco Pacheco (1), il avait résolu d'en faire de pareils et de devenir

(1) Maîtres de l'école espagnole, tous deux professeurs de Velazquez.

comme eux, un grand artiste ; que d'abord son père s'y était opposé, mais qu'il l'avait tant prié qu'il y avait enfin consenti. Il travaillait depuis quelques mois dans l'atelier du Pacheco, quand son frère aîné avait été nommé capitaine d'une compagnie de cavaliers, alors à Naples. Il avait obtenu de son père qu'il lui permit de l'accompagner en Sicile, où son frère promettait de le placer dans le studio de quelque grand peintre, puis de là, il se proposait de venir à Rome pour y achever ses études. Mais à peine arrivés en Sicile, son frère avait dû partir avec sa compagnie pour la Calabre.

Alors se trouvant seul à Naples, il s'était mis en route pour Rome, où il y a tant de belles peintures à admirer et tant de maîtres illustres.

Mais comment as-tu vécu pendant cette longue route ? interrompit la fille du Transtévère, plus accessible aux préoccupations matérielles qu'au sentiment d'admiration que devait provoquer l'enfant que sa vocation avait poussé si loin de la maison paternelle, et dans un âge aussi tendre.

Mon frère, répondit-il, m'avait donné en partant tout l'argent dont il avait pu disposer au moment où il entrait en campagne. Malheureusement, c'était peu ; mais j'avais un beau pourpoint vert en drap de Ségovie, de bonnes chausses jaunes, en ratine de Guadajarra, une jolie toque en velours rouge...

Jésus ! exclama l'Italienne en joignant les mains et en le regardant avec plus de considération, vous deviez avoir l'air d'un vrai petit prince avec un haut-de-chausse jaune, un pourpoint vert et un toquet de velours rouge !...

Ribera eut un faible sourire de vanité satisfaite et il poursuivit. D'abord j'ai dépensé l'argent, puis j'ai échangé mon pourpoint et mes chausses contre les vêtements que j'ai maintenant, et l'on m'a donné quelques paoli en retour ; puis j'ai vendu mon toquet, ce qui m'a fourni des ressources jusqu'à Velletri. Ce n'est que depuis hier que j'ai été absolument dénué de tout, et... que je n'ai pas mangé...—A ce souvenir, il eut une espèce de sanglot sans larmes, quelque chose comme un spasme nerveux ; car le pauvre enfant avait bien souffert !... Ensuite il dit d'un ton vaillant qui devint confus à la fin de sa phrase : C'est égal ! sans ce grand orage je serais arrivé à Rome sans mendier... !

Alors, dit Marta, tu ne voudrais pas rester avec nous ?

Oh! non, fit Ribera dont l'œil étincela, je ne suis plus qu'à cinq lieues de Rome, je partirai demain.

On causa encore quelques instants ; puis, comme l'heure était avancée, et comme Marta supposait que son petit hôte avait grand besoin de repos, on alla se coucher. Ce fut Iuseppe qui le conduisit à son lit, et qui remplit auprès de lui tous ces petits soins qui rendent une mère si précieuse à l'enfant qui va s'endormir. Au moment de se retirer, il se rapprocha du lit de l'enfant, et lui dit avec un peu d'embarras : Vous n'êtes plus fâché contre moi et je ne vous fais plus peur ?...

Oh non ! répondit-il en lui prenant la main et la lui serrant avec une effusion reconnaissante.

Merci !... Tant mieux !... dit Iuseppe en arrangeant la couverture que le mouvement de l'enfant avait dérangée. C'est ma profession, voyez-vous, qui me rend difficile pour ouvrir ma porte, la nuit surtout !...

Que faites-vous donc ? demanda candidement Ribera.

Je suis *birbante* (brigand), répondit l'Italien avec autant de simplicité qu'il eût dit *avvocato* ou *abbate*.

En effet, dans la campagne de Rome comme dans les marais Pontins, les brigands ne ressemblent pas aux brigands des autres pays : généralement ils sont bons pères de famille, bons citoyens et bons chrétiens, ne transgressant qu'un commandement de Dieu, sur dix !... Que de gens considérés dans le monde en transgressent neuf sur dix !

Eh bien, malgré cela, quand les dragons du pape les empoignaient, les pauvres diables étaient pendus !

Que d'injustices sous tous ces vieux régimes !

### TROISIÈME CHAPITRE

Dix années se sont écoulées depuis le soir où Josef de Ribera a reçu l'hospitalité à San-Pietro.

Il a aujourd'hui vingt-cinq ans, et son nom est devenu célèbre.

Lors de son arrivée dans la ville éternelle, l'enfant avait élu domicile sur les marches d'un palais, dans le voisinage de l'église d'Ara-Coeli, et s'était mis à faire des dessins, souvent des grotesques, qu'il échangeait contre une pagnotte, une cuillerée de macaroni ou une poignée de figues. Bientôt il fut connu de tout Rome, où on l'appelait *lo Spagnoletto* (le petit Espagnol), nom

qu'il conserva longtemps, et qui lui est encore donné souvent dans l'histoire des arts.—Un jour, un cardinal le recueillit dans son palais, où il l'éleva à la dignité de page ; mais Ribera ne pouvait pas plus renoncer à son art qu'accepter définitivement la livrée, quelle qu'elle fût. Il déserta bientôt l'opulente demeure de son protecteur et revint à la borne qu'il avait choisie pour chevalet, aux marches de son palais et à sa chère indépendance.

Non loin de l'église et du couvent d'Ara-Coeli, dans une maison que nous avons vue, mais dont nous avons oublié la rue, un peintre d'un grand renom, le Caravage, avait établi son atelier. Chaque jour, à l'heure où le maître donnait sa leçon, *lo Spagnoletto*, accroché aux barreaux ou à califourchon sur une cariatide de la croisée, écoutait avec avidité les enseignements du grand peintre, et puis dans d'innombrables esquisses faites sur tous les murs blancs qu'il rencontrait, il essayait d'observer les conseils et d'utiliser les enseignements du Caravage à ses élèves. Enfin, un jour, celui-ci le remarqua et le fit passer de la rue dans son studio, où Ribera resta deux ans. Après ce temps, le maître lui avoua noblement qu'il n'avait plus rien à lui enseigner, et lui conseilla d'aller étudier à Naples sous le Corrège, qui habitait alors cette ville.

C'est pendant son séjour chez le Caravage que lui arriva l'aventure que nous allons rapporter.

Le maître peignait une Sainte-Famille, commandée par le Saint Père ; le tableau était presque achevé, et le Caravage l'avait recouvert d'une toile, autant pour le préserver de la poussière que pour qu'on ne le vit pas avant qu'il fût fini. Un jour qu'il était sorti, les apprentis, avides d'admirer l'œuvre du grand artiste qu'ils avaient pour maître, relevèrent la toile qui le cachait et se pressèrent devant le tableau. Mais l'un des jeunes gens, probablement poussé par quelque compagnon trop impatient de voir, tomba, et tomba si malheureusement, qu'il effaça une main de la Vierge et fit une grande trainée de couleurs confondues, depuis le genou jusqu'au bas de la robe. Que dira le maître quand il rentrera?... Chacun tremble en y songeant.

Alors Ribera ose prendre sa palette et ses brosses, et sans parler, devant ses compagnons stupéfaits de son audace, il refait la main, retouche la manche et restaure la robe de la Vierge. Il vient à peine de terminer quand le Caravage rentre et va droit à son tableau pour le regarder ou pour se mettre à y travailler.

Tout à coup il se retourne et dit d'une voix qui les fait trembler tous : Qui a touché à cette toile ?...

Personne ne répond ; tous les élèves sont penchés sur leur palette ou leur dessin, et travaillent avec une ardeur et un détachement des choses extérieures qui eussent été bien méritoires s'ils eussent été plus sincères. Le Caravage répète sa question ; alors le Spagnoletto, prévoyant un châtiment, mais résolu à le subir, se présente la tête basse, en disant : C'est moi, maître.

L'artiste le regarda une minute sans parler, et soudain, le prenant dans ses bras et le serrant contre sa poitrine, il s'écria avec enthousiasme : O caro Spagnoletto ! maintenant je suis sûr de l'immortalité ; car on dira que le Caravage a été ton maître !...

Ribera suivit le conseil de son protecteur et de son ami, il partit pour Naples, où il étudia spécialement les œuvres du Corrège. Il en résulta qu'il créa un genre auquel il donna son nom, le genre de Ribera, dans lequel les deux manières du Caravage et du Corrège sont confondues avec ce qu'y ajouta son génie ; c'est-à-dire qu'il devint en même temps sombre et suave, souvent noir avec des rayonnements et des clartés inattendues. Sur la face de ses martyrs on voit la douleur contracter les muscles et creuser des rides qu'on dirait faites avec un ongle d'acier ; la chair palpite sous l'instrument du supplice, on la voit là sanglante et toujours vivante, ici pâle, insensible et inerte, comme si elle était déjà morte. Les membres se tordent comme sous l'étreinte d'une horrible douleur, tout dénonce la torture et la souffrance ; mais dans l'expression des traits, dans le geste, et surtout dans le regard du supplicié, on reconnaît le martyr. Derrière le masque convulsé par les angoisses de la mort on voit l'âme qui aspire au ciel ; si la chair palpite, on devine que l'esprit est en extase ; en un mot, il se passe deux scènes distinctes dans ses œuvres religieuses : d'une part, c'est la matière abandonnée aux tortureurs qui saigne et palpite sous les pinces et les tenailles de fer rouge, et d'autre part, c'est une âme rayonnante et ravie qu'on devine prête à s'élançer vers le céleste portique, où elle entrevoit son-Dieu qui lui sourit. Son imagination méridionale et la souplesse de son talent se prêtent cependant à des genres très différents de celui que nous venons de décrire. L'on considère comme son chef-d'œuvre le *Portrait équestre de don Juan d'Autriche*, et l'on cite parmi ses principales œuvres, son *Saint-Jérôme*, son *Saint-Bruno*, sa *Descente de croix*, et le *Martyr de saint Janvier*.

Dix années se sont écoulées, avons-nous dit, depuis le soir où Ribera a reçu l'hospitalité à San-Pietro, et il est revenu de Naples à Rome, où le pape Paul V l'a appelé.

Un matin le grand artiste sortit de son palais, monté sur un magnifique genet (1) de son pays et suivi par un laquais également monté, qui portait ses cartons et les objets nécessaires à son travail ; car il se rendait alors à la villa papale-Julio, où il exécutait des fresques, détruites aujourd'hui. Il longea le Corso, mais sur la piazza del Popolo il fut arrêté par une affluence considérable de populace qui entourait une douzaine de *miquelets* (2) et un homme noir, conduisant au supplice un pauvre diable qu'on allait pendre.

Le condamné était un grand garçon de vingt-quatre à vingt-cinq ans ; il était fort pâle, et ne paraissait ni extraordinairement joyeux, ni grandement flatté de toutes les rumeurs et de toute l'émotion qu'il occasionnait ; cependant il marchait assez bravement sous les huées et les malédictions dont la populace l'accablait.

Avec cette étonnante mémoire des lignes que possèdent les peintres, Ribera le reconnut immédiatement malgré les changements que dix années avaient apportés dans la physionomie de l'enfant d'autrefois. C'était Nino, le fils aîné de Iuseppe et de la bonne Marta, celui que la main de l'aïeul caressait si affectueusement ce soir-là.

Le digne enfant, obéissant à des sentiments de piété filiale dont les juges semblaient n'avoir pas apprécié l'élévation, avait embrassé la périlleuse profession de son père ; mais moins habile ou moins heureux que Iuseppe, il s'était laissé prendre ; et sans considération pour la pensée qui l'avait guidé dans le choix de son état, on allait le pendre haut et court.

Dès qu'il le reconnut, Ribera fit volte-face, et levant son fouet en criant « gare ! » pour écarter la multitude qui entravait sa course, il s'élança au galop dans le Corso. Il passa le pont Saint-Ange comme un boulet, tourna à gauche devant le château, et toujours galopant arriva à la porte du Vatican. Il jeta la bride de son cheval à un valet et prit en courant le grand escalier de marbre blanc qui conduit à la galerie au bout de laquelle sont

(1) Cheval andalou, appelé genet d'Espagne.

(2) Faisaient fonctions de gendarmes, en ce temps-là.

les appartements de Sa Sainteté. Dans cette galerie un garde voulut l'arrêter et lui demanda où il allait ainsi. Ribera culbuta le garde et passa sans lui répondre. Dans l'antichambre qui précédait le cabinet de Paul V, ce fut un officier qui voulut s'opposer à son entrée, en lui disant que dans ce moment le Saint Père était en conférence avec trois cardinaux. Le peintre écarta l'officier comme il avait écarté le soldat, et se précipita plutôt qu'il n'entra dans le cabinet de Sa Sainteté ; car les maîtres comme Ribera jouissaient au Vatican d'immunités et de prérogatives refusées même aux princes.

Cinq minutes après, il redescendait l'escalier du Vatican, sautait en selle et reprenait au triple galop la route qu'il avait suivie pour venir au palais pontifical. Un parchemin aux armes du Saint-Siège sortait à demi de son pourpoint.

Un quart d'heure plus tard il arrivait sur le lieu de l'exécution. Il jugea en approchant, au silence de la foule qui entourait le gibet, qu'il était encore temps de sauver le condamné, mais chaque minute pouvait être pour le malheureux l'instant suprême ; c'est pourquoi il déplia son parchemin, l'éleva au-dessus de sa tête de la main gauche, en criant : grâce ! grâce ! tandis que de la main droite il cravachait de toutes ses forces la foule qui lui barrait la route.

Quand il arriva devant le gibet, un miquelet monté sur la potence fixait solidement au bras de l'instrument patibulaire une corde dont l'autre extrémité se balançait doucement au-dessus de la tête de Nino, qui récitait dans ce moment toutes les prières qu'il savait, et même d'autres qu'il n'avait jamais apprises.

Lorsque ce bon peuple que Ribera avait cravaché et qui s'apprêtait à applaudir à la pendaison de Nino, vit le parchemin et comprit que le condamné était gracié, il se mit à crier : Vive Nino ! Hourra pour Nino ! Vive Sa Sainteté ! Vive Ribera ! et dans l'un de ces mouvements particuliers aux flots populaires et aux flots de l'Océan, la potence et le miquelet qu'elle portait furent renversés.

Ribera, parvenu à l'homme noir qui accompagnait le condamné, lui remit le pli qu'il apportait. Le sinistre fonctionnaire s'inclina profondément, et se mit immédiatement à délier les mains du pauvre Nino, qui, ne comprenant rien à ce qui lui arrivait, regardait Ribera, regardait la potence et regardait son compagnon d'un œil hébété par l'étonnement et par la joie.

—Ah ! bandit, lui dit à demi-voix l'homme noir tout en continuant à défaire ses liens, tu as une fière chance de connaître l'illustre seigneur de Ribera !

—Mais je ne le connais pas du tout, répondit Nino toujours ahuri de son bonheur, où est-il, ce seigneur ?

—Comment, reprit l'autre, tu ne connais pas le seigneur Josef de Ribera, le peintre et l'ami de Sa Sainteté ?

—Non, répéta-t-il en élevant un timide regard sur le beau gentilhomme qui le regardait en souriant.

—Tu as donc oublié, dit alors Ribera, le petit mendiant que la bonne Marta a recueilli un soir d'orage, il y a dix ans ?

—Oh non ! dit vivement Nino, je m'en souviens très bien, mais je... ne vois pas...

—C'était moi, dit le maître en se redressant avec un légitime orgueil.

—Vous ! exclama Nino, aussi stupéfait qu'en recevant sa grâce.

—Oui, reprit Ribera, je suis le petit vagabond que jadis ta mère a si généreusement accueilli, auquel elle a donné les vêtements de son fils, qu'elle a soigné, baisé et caressé comme son enfant. Sa charité nous a faits frères, et c'est pour cela que je te sauve ! Ensuite il lui remit une lourde bourse, lui indiqua son palais pour le cas où il aurait besoin de lui et pour que Marta vint le voir, remonta à cheval et poursuivit sa route vers la villa Julio, accompagné des bénédictions et des vivats de la foule.

Nino, de son côté, s'éloigna en bénissant Dieu et Ribera, maugréant contre le justicier, les miquelets et le peuple, et maudissant, comme Marcus Furius Camillus l'ancienne Rome, la Rome moderne où l'on malmenait si fort les pauvres gens de San-Pietro, car sans le seigneur de Ribera... ! Et ses actions de grâces recommençaient.

Point n'est besoin de dire la joie de Marta quand elle le revit ; pourtant elle n'osa jamais aller visiter le grand peintre.

#### QUATRIÈME CHAPITRE

Le temps s'écoule, et chaque année, chaque jour, pour ainsi dire, fait Ribera plus grand, plus illustre et plus riche. Le seigneur lui a donné ce que, malgré son génie, il ne pouvait attendre d'aucun souverain, nous voulons parler d'une femme qui l'aime et qui l'admire, et de deux filles, toutes deux remarquablement belles.

L'ainée, Régina, est belle à la façon de déesse ; tout en elle est accompli, majestueux et fier, on pourrait dire altier. Ses cheveux abondants s'enroulent en diadème sur un front vraiment impérial, ses yeux admirables sont verts comme l'Océan et profonds comme les cieux ; ses lèvres purpurines, tranchent sur son teint pâle mais réchauffé par cette *morbidesse* dont Raphaël Sauzio a laissé un si magnifique spécimen dans le portrait de la Fornarina. Le peuple l'appelait « Fleur du Vésuve. »

Sa sœur Juanita, n'était pas moins belle, mais elle l'était d'une tout autre façon : ses yeux étaient noirs comme ses cheveux, mais ils étaient longs, doux et tendres comme des yeux de gazelle ; aux tons chauds du Midi se mêlait sur sa joue le rose diaphane des filles du Nord ; ses lèvres entr'ouvertes dans de fréquents sourires semblaient montrer un écrin ; son geste toujours prompt, était aussi toujours gracieux, enfin sa voie avait cette mélodie naturelle qu'exprime si bien le mot *suavité*. Dans le peuple on l'appelait « jolie rose de Naples. »

Ribera, lui, appelait Régina, sa *gloire*, et Juanita, son *cœur*. Il les aimait tendrement toutes deux, mais qui sait ? l'illustre peintre, le grand artiste, l'orgueilleux Espagnol, préférerait peut-être, dans le fond de son âme, sa *gloire* à son *cœur*, les formes opulentes et splendides de Régina, aux charmes gracieux et aux attraits plus modestes de Juanita.

Une nuit, il y avait bal chez Ribera, à l'occasion des fiançailles de Juanita et de Lorenzo de Sandoval, le secrétaire du comte de Moncade, vice-roi de Naples, pour Sa Majesté très catholique, le roi d'Espagne.

Le palais qu'habitait Ribera dans la rue de Tolède resplendissait dans les ténèbres, comme l'une de ces demeures enchantées dont notre mère ou notre nourrice nous a décrit les prodigieuses splendeurs dans l'un des contes bleus dont elle berçait notre enfance. Des flots de lumière et d'harmonie s'échappaient à pleines fenêtres, inondant la rue de clartés, de parfums et de bruits mélodieux. Dans la cour pleine d'équipages, on entendait les chevaux piaffer et secouer leurs chaînettes d'argent, les cochers, les laquais et les pages causer bruyamment ; enfin dans la rue, à une longue distance de chaque côté du palais, c'était une affluence considérable de lazaroni, de gens du peuple et de bourgeois regardant la façade étincelante de la noble de-

meure, où prêtant une oreille charmée à la musique de l'orchestre.

Dans les appartements, sous les plafonds illustrés des peintures du maître et de celles de ses meilleurs élèves, passait et roulait incessamment de salon en salon, sous les hautes voûtes et à travers les galeries pleines de fleurs et d'objets d'art, une foule étincelante de diamants et de beaux yeux, de perles et de sourires, une foule vêtue de velours, de soie, de drap d'or, de brocart et de satin aux reflets chatoyants, au frou-frou aristocratique. Toute la noblesse des deux Siciles était là, et l'on ne pouvait trouver une pareille assistance que chez un roi ou chez Riçora.

Il allait être trois heures du matin et l'orchestre préludait à une valse; de toutes parts les couples se formaient; celles-ci songeuses s'appuyaient au bras de leurs danseurs, celles-là folâtres et rieuses attendaient impatiemment le signal pour s'élancer.

Ribera, qu'un hasard avait rapproché de sa femme, lui serrait clandestinement la main, en lui montrant d'un regard ému leur Juanita radieuse et prête à se jeter avec Lorenzo dans le tourbillon des valseurs. Dans ce moment on lui toucha l'épaule; le maître se tourna avec ce sourire courtois que l'homme qui reçoit endosse toujours, et quitte souvent avec son habit de gala. Mais son visage changea aussitôt d'expression en voyant la face contractée et les yeux ardents de celui qui venait de le distraire de l'une des plus douces émotions qu'il pût éprouver. Celui-là était don Estevan de Montès, l'un de ses élèves favoris; derrière lui se tenait Salvator Rosa (1), dont les traits bouleversés dénonçaient aussi la colère et l'émotion; tous deux passaient pour les chefs de cette terrible *fazzioni di pittori* (2) qui rendait impossible le séjour de Naples à tous les autres *maîtres*.

Le peintre, avons-nous dit, fut frappé de l'altération de son visage et lui demanda avec sollicitude: Qu'as-tu, Estevan?

(1) Fut le plus illustre élève de Ribera. Aucun peintre n'a eu une existence plus aventureuse et ne pourrait prêter davantage au roman.

(2) On a accusé J. de Ribera d'avoir mis lui-même l'épée ou le stylet dans la main de ces fanatiques de son talent, on l'a accusé d'avoir corrompu l'homme de peine du pauvre Dominiquin pour qu'il mélangeât de la cendre aux couleurs qu'il broyait. Mais il paraît prouvé que ce ne sont là que des calomnies; la faction des peintres exista bien, mais en dehors et malgré Ribera, qui avait un genre qui lui est resté propre, et qui, par conséquent, n'avait aucune rivalité à redouter.

—Maître, dit l'apprenti dont l'émotion était si grande qu'il ne parlait qu'avec effort, savez-vous où est dona Regina?

Ribera promena son regard autour du salon, et ne la voyant nulle part, il répondit tranquillement : Mais dans son appartement, probablement... elle se sera trouvée fatiguée... pourquoi?

—Non, articula péniblement Estevan, elle n'est pas chez elle... ! Et à l'oreille du peintre : Elle fuit avec don Juan !...

—Le neveu du roi !...

—Oui, Maître ! don Juan d'Autriche !...

—Tu les as vus... toi-même !...

—Oui, maître.

—Et tu ne l'as pas tué !

—Je l'aurais voulu, dit Estevan avec une si terrible expression de haine et de jalousie, qu'on ne pouvait douter de sa sincérité, car il aimait Régina avec toute l'ardeur de son sang espagnol, qui est un généreux sang !... Mais, poursuivit-il, j'étais trop loin ; quand j'arrivai dans la cour, le carrosse du prince en sortait ; Salvador les a poursuivis, mais au bout de cent pas, il les avait perdus de vue dans la nuit...

—Et quel chemin ont-ils pris ? le sais-tu ?

—J'ai entendu don Juan crier à son cocher : route de Terracine.

Le grand artiste, ou plutôt, le pauvre père n'en écouta pas davantage et s'élança dehors. Ribera, qui avait alors soixante-huit ans (3), avait conservé toute l'impétuosité et toute l'énergie de sa jeunesse ; il sauta dans le premier carrosse qui s'offrit à lui au pied du perron de son palais : c'était l'équipage de la duchesse de Mendoza, et jetant sa bourse au cocher : ta fortune ! lui cria-t-il, si nous atteignons un carrosse qui vient de partir.

—Quelle route, Monseigneur ? demanda le cocher en faisant disparaître la bourse dans l'une des vastes poches de son vêtement et en rassemblant son attelage.

—Route de Terracine, répondit-il. Mais pars !... pour l'amour de Dieu ! pars donc... il faut atteindre ce carrosse...

—Si c'est celui du prince Juan, je doute qu'on le puisse, dit encore l'automédon, car il a les premiers coureurs de la péninsule, enfin... ! Et sur cet adjectif philosophique, il enveloppa ses chevaux d'un vigoureux coup de fouet. Les nobles bêtes, qui

(3) Né le 12 janvier 1588, il est mort en 1656.

n'avaient peut-être jamais subi pareil outrage, bondirent en hennissant de douleur et partirent d'une course folle.

Depuis cet instant, l'on n'entendit plus parler de Josef de Ribera. Sorti d'un orage, il disparut au soir d'une fête, après avoir décrit comme un soleil sa brillante parabole dans le ciel des arts. En effet, comme l'astre du jour il sortit des ténèbres, rayonna sur son temps, et puis se coucha et disparut dans des flots de lumière.

\*  
\*  
\*

Quelques mois plus tard, don Juan, revenu en Espagne, se promenait au Prado, quand un homme qu'on ne put saisir et qui ne fut jamais connu, le poignarda au milieu des gentilshommes qui l'accompagnaient. L'on ignore également à jamais le sort de Régina, et Juanita n'épousa Sandoval qu'un an après la mort supposée de Ribera. Ils vinrent alors habiter à Rome, où la veuve du grand peintre vécut encore quelques années, pleurant sur la disparition de son mari, peut-être moins encore que sur la honte de sa fille !

COMTE A. de VERVINS.

Saint-Louis, Mo.

# LES DIX MILLE

DANS

## L'ANABASE

VI

CAMPAGNES

(*Suite.*)

*Départ.*—Lorsque l'armée, ou, du moins, la plus grande partie de l'armée, était réunie, et que les entrailles des victimes étaient favorables, le départ commençait (*ὄρμᾶσθαι*) (1).

On avançait en parcourant régulièrement le même espace chaque jour (*σταθμούς* ou *σταθμὸν ἐξελαύνειν* (2)) sous la conduite de guides (*ἡγεμόνες*), et après avoir dépêché préalablement des éclaireurs et des espions (*σκόποι*) en avant, et des flanqueurs à droite et à gauche (*πορεύεσθαι, ἰέναι τοῦ πρόσω*) (3).

L'étape était ordinairement de cinq parasanges; (4) cependant on en faisait parfois de plus courtes : il arriva une fois aux Dix

(1) An. I, 2, 5.

(2) Le mot *σταθμός* est proprement l'endroit où l'armée se repose (*statio, mansio, castra*), mais on l'emploie aussi, comme le *iter* latin, pour exprimer le chemin parcouru par jour. Nous donnons ces deux sens au mot français *étape*.

(3) An. IV, 4, 14; I, 8, 1, *alib.*

(4) Les Anglais ont fait observer avec raison que la parasange ainsi que la farsange ou farsakh actuelle des Persans n'est pas précisément une mesure de distance mais de temps. C'est notre heure de chemin et non pas notre lieue; elle était relative à la nature du terrain (Y. Layard, Ninive et Babyl. — Grote, Hist. de la Grèce). La parasange équivalait ordinairement à 30 stades (Herodot. Euterp. VI). Le stade valait 600 pieds grecs,  $\frac{1}{3}$  mille romain, 185 mètres. (Le plèthre (*πλήθρον*) en était la 6e partie. L'orgye (*ὄργυια*) avait 6 pieds grecs. La parasange valait donc en général 5,550 mètres.

Mille de ne faire que 25 stades ; on faisait au contraire de plus longues marches, de 7 parasanges, par exemple, lorsqu'on voulait camper à portée de l'eau et du fourrage (1).

Après plusieurs jours de marche, on accordait un ou plusieurs jours de repos, dans l'intention de laisser le soldat se remettre de ses fatigues, de renouveler les approvisionnements ou de laisser passer le mauvais temps.

Au début d'une campagne, on pouvait aussi utiliser les jours de repos pour faire les appels ou dénombrements et les inspections (*ἐξέτασιν και ἀριθμὸν ποιεῖν* ou *ποιεῖσθαι*) (2). On faisait surtout des appels fréquents lorsqu'on était dans le voisinage de l'ennemi ou que le but principal de l'entreprise était atteint (3).

*Décampement.*—Lorsque l'armée devait lever le camp (*μινεῖν τὸ στρατόπεδον*, castra movere), de bon matin on offrait les sacrifices d'usage. Car, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la décadence complète, les Grecs ont toujours eu la ferme conviction qu'on ne peut rien entreprendre sans avoir offert des prières et des sacrifices à la Divinité. Ensuite, au premier signal, on pliait les tentes, on réunissait les bagages. Ce premier travail se faisait fréquemment la veille, après le repas du soir, lorsqu'on voulait partir de meilleure heure. Au second signal on chargeait le tout sur les bêtes de somme et les chariots. Au troisième signal enfin, les divers corps de troupe se formaient en colonne suivant le commandement et hors de (l'inspection) l'enceinte qui avait servi au camp ; les stratèges respectifs passaient l'inspection et la levée du camp commençait (4).

Entre 10 et 11 heures, on faisait une halte pendant laquelle les hommes prenaient leur premier repas (5) (*τὰ ὄπλα τίθεσθαι*) (6)

(1) An. I, 5, et alibi.

(2) An. I, 2, 9, 14.

(3) An. I, 7, 1 ; V, 3, 3.

(4) 1. *συσκευάζειν* ou *συσκευάζεσθαι*. An. VI, 4, 27 ; II, 2, 4 III, 5, 18, 48 ;—2. *ἀνατιθέναι ἐπὶ τὰ ὑποζύγια*.—3. An. II, 3, 2 ; III, 5, 18.—Cyr. V, 3, 53, *ἔπονται τῷ ἡγουμένῳ*.

(5) On trouve des exceptions à cette règle. An. IV, 1, 14 ; V, 4, 22, 30 ; VI, 3, 24.

(6) L'expression *τὰ ὄπλα τίθεσθαι*, qui indique l'action de déposer le bouclier à terre et de ficher la lance en terre, est employée par Xénophon en divers sens : 1° de soldats qui se mettent en rang ou en files et demeurent ensuite fixes (II, 2, 21 ; V, 4, 11, *εἰς τάξιν ἔθεντο τὰ ὄπλα*) ; 2° de l'armée ran-

καταλῦσαι τὸ στρατεύμα πρὸς ἄριστον (1). Après cela, on continuait à marcher jusqu'à ce qu'il fût temps de prendre le repas principal et d'établir le campement pour la nuit (ὅσον ἂν δοκῇ καιρὸς εἶναι εἰς τὸ δειπνοποιεῖσθαι (2).

*Marches.*—« Pendant les marches de jour, dit Xénophon, c'est la nature du pays qui décide du genre des troupes qui font la tête de la colonne : tantôt ce sont les hoplites, tantôt les peltastes, tantôt la cavalerie ; mais la nuit, la règle est que les hoplites soient en avant. Par là il est rare que l'armée se sépare : les soldats ont moins d'occasions de s'arrêter sans qu'on s'en aperçoive. Souvent des troupes divisées dans l'obscurité tombent ensuite les unes sur les autres, ne se reconnaissent point, et se font réciproquement beaucoup de mal » (3). L'Anabase ne nous dit pas si, jusqu'à la mort de Cyrus, les stratèges prenaient chaque jour et à tour de rôle la tête de la colonne avec leurs troupes. Nous pouvons le présumer cependant, car c'était l'usage chez les Grecs (4). Pendant la retraite, chacun des lochages avait son jour de commandement en tête des colonnes ; l'expression était *avoir la conduite du jour*, ἡγεμονία (5). Le lochos qui se trouvait la veille à la tête, se plaçait le lendemain à l'aile droite, c'est-à-dire à la place d'honneur s'il arrivait de combattre ce jour-là. Chacun pouvait, comme on le voit, espérer cette bonne fortune. Chyrisophe commanda constamment l'avant-garde, Xénophon, l'arrière-garde.

gée en bataille et qui attend les ordres (I, 5, 13, τοὺς ὀπλίτας ἐπέλευσε (Κλεάρχος) μεῖναι τὰς ἀσπίδας πρὸς τὰ γόνατα θέντας. I, 6, 4 ; IV, 3, 26 ; V, 2, 19 ; VII, I, 22, 24, ἔκειτο τὰ ὄπλα) ; 3° de soldats qui, au milieu d'une marche, s'arrêtent mais restent aux rangs en attendant de nouveaux ordres. (II, 2, 8 ; IV, 2, 16 ; 3, 17 ; V, 2, 8) ; 4° il est dit : Se débarasser de ses armes et s'asseoir ou se coucher soit pour le déjeuner (VI, 5, 3), soit pour se reposer (I, 5, 17 ; 10, 16 ; VII, 1, 22, 24). (V Kochly gr. Krgsw. p. 106. Anm 8a.—Dindorf. Ind. græc. Anabasis).'

(1) An. I, 10, 19.

(2) An. VI, 6, 13.

(3) An. VII, 3, 37.—Cyrup. V, 3, 37.

(4) Hérodote rapporte qu'à la journée de Marathon, les généraux qui avaient été d'avis de combattre remirent à Miltiade le commandement *quand ce fut à leur tour de commander* (Eratost. 110 : ὡς ἑκάστον αὐτῶν ἐγένετο πρυτανική τῆς ἡμέρας).

(5) An. IV, 7, 8. Comp. II, 4, 26 ; VI, 5, 22.

*Ordre de marche.*—Il était de trois espèces :

1. La marche en files.
2. La marche en bataille.
3. La marche en carré.

#### I.—MARCHÉ EN FILES.

*La marche en files ou colonnes* était celle dans laquelle les lochos et les énomoties marchaient les uns derrière les autres (1) par rangs de 2, 4, 6 hommes, suivant le terrain. A la tête de leurs troupes se trouvaient les chefs, ordinairement à cheval, quelquefois sur des chars; les lochages étaient également à la tête chacun de son lochos, d'où ils communiquaient verbalement les ordres reçus à leurs soldats; à moins toutefois que les chefs ne préférassent circuler, soit à cheval soit à pied, le long des colonnes, pour donner eux-mêmes leurs ordres ou leurs encouragements (2).

En avant et sur les flancs de la colonne de marche, marchaient des patrouilles de cavalerie et d'infanterie légère chargées de surveiller les mouvements de l'ennemi et de reconnaître le terrain. Lorsque l'armée s'arrêtait pour un motif quelconque, on détachait aussi des vedettes, qui observaient les environs et se retiraient aussitôt que l'on poursuivait la marche (3). Beaucoup de soldats quittaient leur place pendant cette marche en files; ils n'étaient pas non plus complètement armés et équipés; la plupart faisaient porter leurs armes sur des chariots ou par des bêtes de somme. C'était là naturellement la source de beaucoup de désordre lors d'une apparition soudaine de l'ennemi (4).

*Rencontre de l'ennemi en face.—Formation en bataille.*—Si, pendant que l'on marchait en colonnes, on venait à rencontrer l'ennemi, on faisait halte à une distance convenable et les lochages formaient leurs lochos en bataille par la gauche (V. plus haut et la fig.) (5).

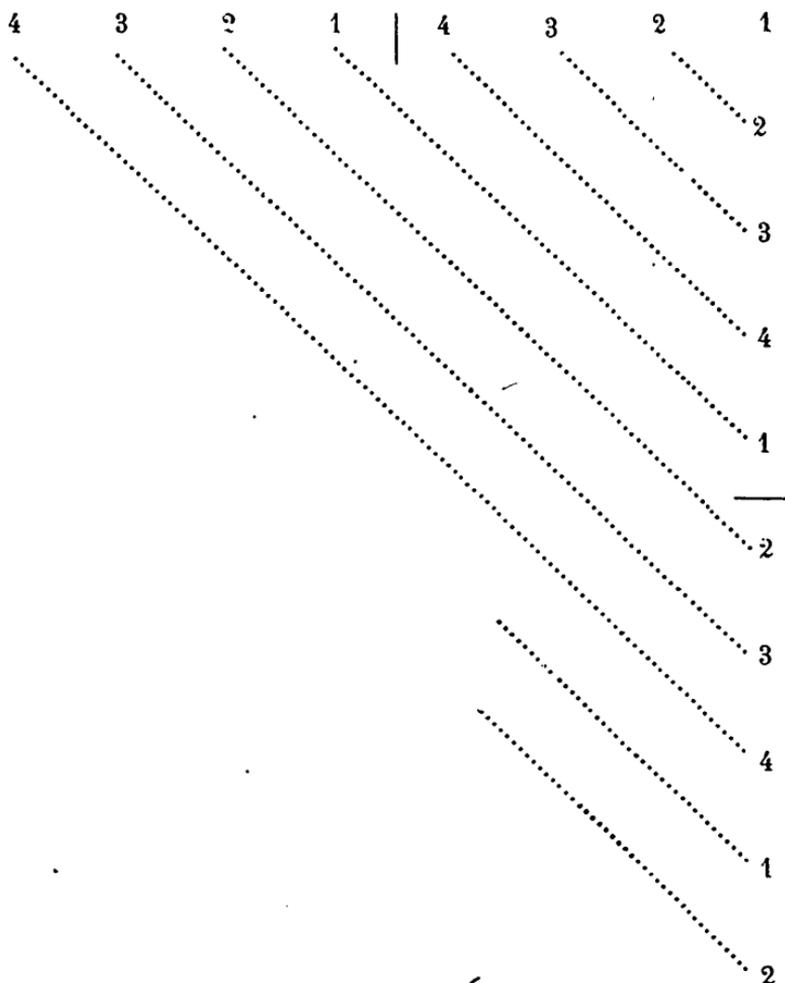
(1) ἐπὶ κέρως ou κατὰ κέρας πορεύεσθαι, de Rep. Laced. XI, 8.—κατὰ κέρας ἄγειν; aussi: ὀρθία φλαγξά, ὀρθία ἐπαγωγή, longum agmen des Romains.

(2) An. III, 4, 46; VII, 3, 45.—Voyez aussi: An. IV, 1, 17; VI, 5, 12, 22; III, 4, 46.

(3) An. VI, 3, 10, 14, 19, 22.

(4) An. II, 2, 14.

(5) ἐπὶ φάλαγγος ἄγειν, παράγειν. An. IV, 6, 6; 3, 26.—εἰς μέτωπον παρ' ἀσπίδα καθίστασθαι, &c. de Rep. Laced. XI, 8.



La formation en bataille fut exécutée par l'armée de Cyrus, et par conséquent par les Dix Mille, lorsque le roi arriva dans les environs de Cunaxa d'une manière si inattendue : *ἐνθα δὴ σὺν πολλῇ σπουδῇ καθίσταντο* (1, 8, 4); et le par. 14 dit textuellement : *τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔτι ἐν τῷ αὐτῷ μένον συνετάττετο ἐκ τῶν ἔτι προσιόντων.*

A l'approche des Perses, on forma les deux lignes de bataille opposées, indiquées dans la figure (V. en tête de l'ouvrage.) Cette figure suffit à l'explication du passage de Xénophon.

*Arrivée de l'ennemi en arrière de la colonne.*—Si l'ennemi prenait en queue la colonne, il fallait, d'après les règles, faire halte, puis demi-tour, et se ranger sur la droite ou sur la gauche. Mais comme, pendant la retraite des Grecs, l'ennemi n'avait pas l'intention de leur livrer bataille, mais seulement de les harceler, on laissait bien souvent l'avant-garde continuer sa route, l'arrière-garde seule faisait face à l'ennemi et le poursuivait même lorsqu'il prenait la fuite, ce qui arrivait ordinairement. Cette manœuvre avait cependant l'inconvénient de débânder l'armée et de mettre l'arrière-garde dans la nécessité de souffrir doublement lorsque l'ennemi revenait à la charge. Les Dix Mille abandonnèrent plus tard cette méthode. A l'apparition de l'ennemi toute l'armée faisait halte. Elle ne prenait pas chaque fois part à l'action, mais du moins elle était disposée à soutenir l'arrière-garde en cas de nécessité; celle-ci attendait l'ennemi de pied ferme et le molestait de façon à lui faire perdre l'envie de renouveler ses attaques.

*Marche dans les montagnes.*—Dans les chemins étroits des pays accidentés et surtout lorsqu'il y avait de fortes pentes à gravir, la marche en colonnes était la plus avantageuse. Pour l'exécuter avec succès lorsque l'ennemi occupait le défilé, il fallait, pendant la nuit et avec le secours de guides expérimentés, garnir les points les plus élevés laissés libres par l'ennemi et forcer celui-ci par une attaque bien dirigée à abandonner la place; lorsque le défilé n'était pas encore occupé, il fallait prévenir l'ennemi et prendre des positions soit avec l'avant-garde seule, soit avec toute l'armée. Dans ce dernier cas il s'établissait avec l'ennemi une lutte de vitesse (1).

Lorsque, pendant la marche dans les montagnes, l'armée était trop inquiétée par l'ennemi, ou lorsque le chemin était barré, la tête et la queue de la colonne devaient s'entraider, c'est-à-dire que si l'ennemi se présentait en face, l'arrière-garde, par une marche de flanc, gagnait les hauteurs et forçait l'ennemi à se retirer et à laisser continuer la marche en avant. Si, au contraire, l'ennemi tombait sur les derrières de la colonne, c'était l'avant-garde qui exécutait cette manœuvre (2).

*Δόχοι ὄρητοι.* Il arrivait souvent que l'ennemi occupait les hauteurs à proximité desquelles l'armée devait passer, ou dans

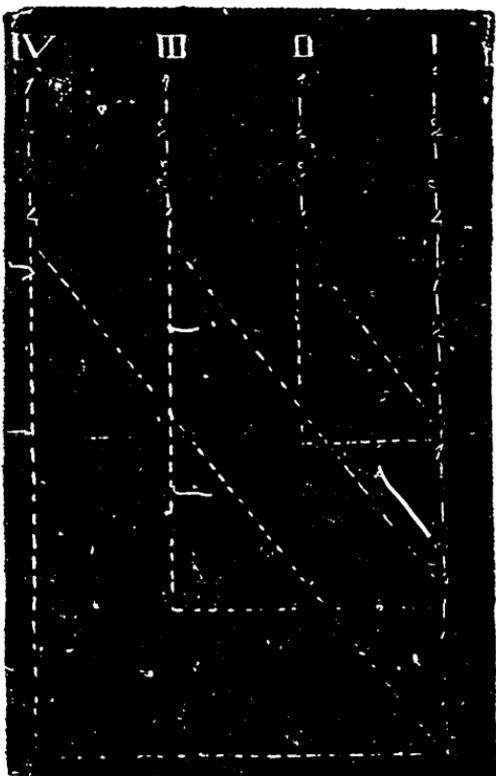
(1) An. I, 20; 2, I, sq.; 4, 18 sq.; III, 5, 37, sqq.

(2) An. IV, 2, 29, sqq.

la région même de la route à suivre. Pour l'en chasser on espacait les troupes, parce que, en gravissant les hauteurs, il était impossible de maintenir en ordre les phalanges à colonnes serrées. On se constituait alors en *colonnes de compagnie* (λόχοι ὄρθιοι), colonnes qui, outre l'avantage d'être plus flexibles et de pouvoir se porter dans tous les sens avec plus de rapidité, avaient encore celui de présenter une masse suffisamment compacte.

A cet effet les lochos se formaient vers la droite ou la gauche, d'après la nature du terrain, et la position du point à occuper; mais ils ne se formaient pas en lignes serrées, c'est-à-dire qu'ils laissaient un intervalle entre chacun d'eux. (V. la fig.)

Il est à remarquer que dans les colonnes de compagnie, les énomoties n'étaient pas l'une à côté de l'autre, mais bien l'une derrière l'autre, ce qui donnait aux lochos une profondeur plus grande que l'étendue de leur front (1). Les lochos ainsi séparés gagnaient une profon-



deur telle qu'il était presque impossible de les traverser, et cependant ils pouvaient occuper en largeur une étendue considérable. L'ennemi ne pouvait se hasarder impunément dans les intervalles : il eût été pris entre deux rangs de piques. Il devait donc commencer par attaquer le front où se trouvaient les meilleurs soldats. Un lochos était-il réellement en danger, son plus proche voisin venait à son secours. Chacun des lochos, avec son front de peu de largeur, pouvait choisir le meilleur chemin

(1) στόμα. An. V, 4, 22.

et les difficultés du terrain se trouvaient singulièrement diminuées. Si l'un de ces lochos réussissait à gagner les hauteurs, c'en était fait de l'ennemi, il ne pouvait plus se maintenir (1).

Il n'est indiqué nulle part de combien de files le lochos était formé, ni de combien d'hommes se formait le front de la troupe; le lochos dans la *marche des oies*, c'est-à-dire d'un homme de front sur cent de profondeur, pouvait cependant avoir aussi 3 ou 4 hommes de front avec la profondeur proportionnelle.

La phalange serrée déjà constituée se rompa aisément en colonnes de compagnies. Xénophon, au livre IV, (8, 9 et 19) de l'Anabase, craint que le front de bataille des Grecs ne soit débordé par l'ennemi. Pour élargir ce front sans diminuer la profondeur et parvenir au contraire à déborder la ligne ennemie, (*περιτεύειν, ὑπερφαλάγγειν*), il propose d'abandonner la ligne pleine, de se former en colonnes de compagnie et d'attaquer ainsi la hauteur. On écouta son conseil et l'on réussit. Les barbares s'apercevant de la manœuvre, marchèrent pour s'y opposer, mais leur ligne de front, en cherchant à s'étendre par la droite et par la gauche, s'ouvrit, et laissa un grand vide au centre. Les peltastes chargèrent aussitôt et l'ennemi fut mis en fuite.

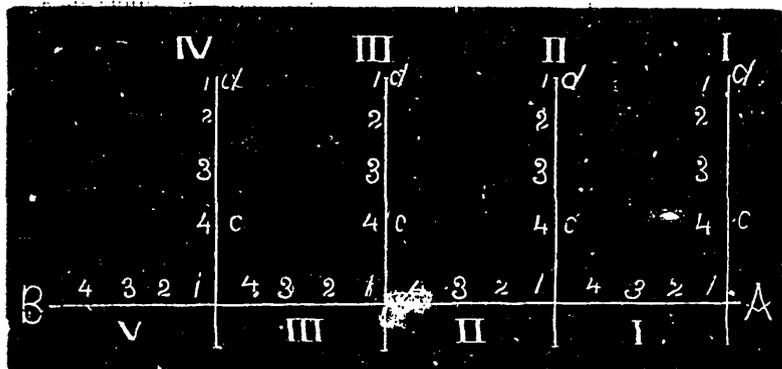
Voici comment il faut se figurer ce changement en colonnes de compagnie. On commençait par doubler les rangs; or le lochos ayant 12 files et 8 rangs, cette manœuvre lui donnait 24 hommes de front et 4 rangs. Ensuite, on partageait le front en 4 énomoties de 6 files chacune; les énomoties de chaque lochos rompaient la ligne de bataille vers la droite et la colonne de compagnie de ce lochos se trouvait formée (2).

Pour opérer cette rupture, la première énomotie de chaque lochos marchait droit devant elle; aussitôt que les *οὐραγοί* avaient dépassé le front de bataille, la seconde énomotie venait se placer derrière la première par un demi-tour à droite, la troisième derrière la seconde, la quatrième derrière la troisième, par les mêmes mouvements successifs. Les lochos passaient ainsi de la position *a b* à la position *c d* (fig.) et les 80 lochos rangés de cette façon dans l'affaire dont il est parlé au livre IV de l'Anabase (8, 9, 19), pouvaient déborder les ailes de l'ennemi.

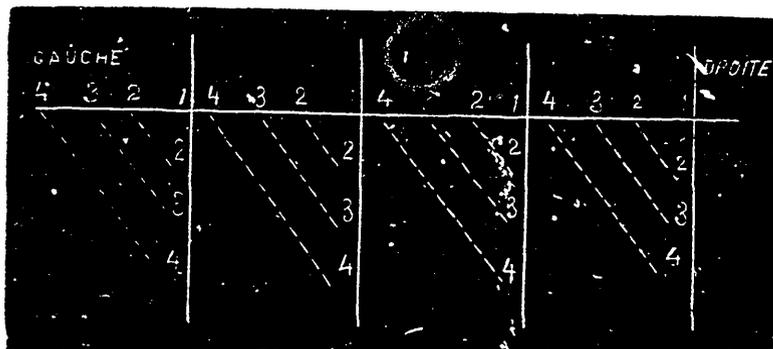
Peut-être aussi 39 lochos de l'aile droite rompirent-ils à droite 39 de l'aile gauche, à gauche (c'est-à-dire que la 4<sup>e</sup> énomotie

(1) An. IV, 8, 9, sqq.

(2) Kóchly, p. 122.



marcha droit devant elle et que les autres se placèrent en colonne derrière elle par demi-tour à gauche). Le front s'élargit ainsi sur les deux ailes. Lorsque les lochos rompaient à droite, le déploiement plus grand ne pouvait se faire que vers l'aile gauche. On trouve dans l'Anabase six exemples de ce mouvement. Dans quatre cas, on avait en vue la prise d'une hauteur, et il est probable que le lochos ὀρθίος y avait 6 hommes de front, parce que ce n'est qu'ainsi formé qu'il peut offrir les avantages mentionnés ci-dessus. Dans le cinquième cas on avait pour but le passage du Centrite ; dans le sixième, l'entrée dans la queue du carré, et dans ces deux cas nous retrouvons, pour le *λοχος ὀρθίος*, la marche des oies, qui paraît la mieux accommodée aux circonstances (1). Si du *λοχος ὀρθίος* on voulait reformer la phalange, il fallait que les énomoties se formassent en bataille vers la



(1) An. IV, 2, 11, 13 ; 8, 10-19 ; V, 4, 22.— Cf. Jahn's Jahrb. für Phil. u. Päd. Bd. 74 Heft. 5, p. 250 sqq.—Köchly gr. Kr. 135 et gri. Krgssch. II, 2 p. 271 sqq.

gauche, l'une à côté de l'autre en marchant dans les intervalles. Si ces derniers étaient trop grands, on les resserrait.

C'est ce que fit Xénophon (1) lorsque, après avoir formé son arrière-garde en colonnes de compagnie pour le passage du gué du Centrite, il dut l'opposer aux Carduques qui descendaient des montagnes.

*Passage des rivières.*—Le chapitre de l'Anabase que nous venons de citer décrit fort clairement et en détail comment les Grecs forcèrent le passage du Centrite, pendant que les troupes ennemies qui occupaient l'autre rive tâchaient de les empêcher. Tous les autres cours d'eau ne sont pas aussi importants que celui-ci. Nous trouvons que près de Babylone on traversa deux canaux, l'un sur un pont à demeure, l'autre sur un pont de bateaux. Souvent on passait à gué. Cyrus passa l'Euphrate de cette manière, mais l'Euphrate ne fut jamais guéable que ce jour-là : « Il parut évident, dit Xénophon, que le fleuve s'était abaissé devant Cyrus comme devant son futur maître. » Là où il n'y avait ni gué ni pont, on réunissait les deux berges par des arbres jetés en travers, et si enfin ce moyen était impraticable, on remontait courageusement jusqu'à la source, sans craindre les marches longues et pénibles qui devaient y conduire (2).

(1) An. IV, 3, 17 19.

(2) Cf Frontin. I, 4, 10.—Polyæn. I, 49, 4.

— *A continuer.*

HYAC. MARTIAL.

# De la Monnaie et des Banques

— PAR —

BONAMY PRICE

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD

---

TRADUCTION DE F. LANGELIER

---

## CHAPITRE II

DE LA MONNAIE DE PAPIER

### SECTION III.—*Des billets non rachetables*

Nous voilà arrivés à l'endroit où la théorie s'en donne à cœur-joie ; nous sommes rendus aux billets non rachetables. Les grands gouvernements se jettent avec empressement sur cette forme de monnaie parce qu'elle leur fournit un moyen de faire du profit aux dépens du public, puis ils justifient leur manière d'agir en jetant de la poudre aux yeux par toutes sortes d'assertions arbitraires et dénuées de base scientifique. C'est un sujet qui demande l'examen le plus attentif.

1<sup>o</sup>—Un billet non rachetable est un instrument d'échange en papier qui à sa face porte reconnaissance d'une dette, et promet de la payer sans dire quand, et contre lequel, par conséquent on ne peut pas avoir du numéraire à demande. La première question qui vient à l'esprit sur ce sujet est celle-ci : Comment se fait-il qu'on consente à donner ce qu'on possède en échange contre ce papier ? Un billet rachetable ne fait pas un paiement, mais il suffit de l'avoir pour se procurer à demande du numéraire et faire ce paiement. Il fournit donc à un vendeur une garantie complète qu'il pourra obtenir d'autres marchandises d'une valeur égale à la valeur des marchandises qu'il a vendues. Le billet non rachetable ne donne aucune garantie de cette sorte, car on n'est pas sûr qu'il sera jamais payé. Il circule pour deux raisons : il est émis par le gouvernement, et tout

le monde croit que le gouvernement ne répudiera jamais sa dette et finira par payer. Mais cette croyance seule ne serait pas suffisante pour donner à cette monnaie de papier une circulation étendue et facile. Aussi les gouvernements qui l'émettent lui appliquent-ils un moyen très propre à atteindre l'objet en vue : ils lui donnent la propriété de pouvoir être offerte en paiement. Ils font une loi qui force tous les créanciers à la recevoir en paiement de ce qui leur est dû. Cela permet à l'émission de papier d'opérer. Le gouvernement doit des intérêts sur la dette publique, il a besoin de fournitures ; il force les créanciers de l'Etat à prendre ses billets en paiement de leurs intérêts, et fait consentir les entrepreneurs à lui fournir leurs marchandises parce qu'ils savent qu'ils pourront à leur tour faire prendre ces billets à tous ceux envers lesquels ils seront endettés. C'est ainsi que ses billets tombent en circulation, et une fois qu'ils y sont ils y restent.

2<sup>o</sup> Le second fait à noter, c'est que ces billets dont le paiement ne peut pas être exigé à discrétion peuvent circuler de pair avec le numéraire, à la seule condition que le nombre n'en excède pas le besoin du public, que l'offre n'en dépasse pas la demande. Dans le cas du numéraire, comme nous l'avons vu, l'excédant des piâtres ou des louis en métal retourne à la caisse, qui les tient en réserve, exactement comme la charrue du fermier s'en va à la remise pendant l'hiver. De même aussi les billets payables à demande retournent aux banques qui les ont émis, parce que personne n'en a besoin. Mais, pour les billets non rachetables, il n'y a pas de mécanisme pour en adapter le nombre aux besoins du public ; une fois qu'ils sont dans la circulation il y restent, car il n'y a pas, pour en régler le nombre, de mécanisme comme il en existe pour les autres instruments d'échange. Or il peut fort bien arriver que la quantité des billets non rachetables qui est émise ne dépasse pas les besoins du public. C'est ce qui a eu lieu pour les billets de la banque d'Angleterre pendant plusieurs années, alors pourtant qu'il lui était défendu de les payer en or. Dans d'autres pays aussi il est arrivé que l'excédent des billets fut peu considérable. Mais que faut-il ici considérer comme excédent ? Comme pour les autres instruments, c'est ce qu'il y en a de trop pour l'ouvrage à faire avec eux ; or nous avons montré que ce qu'ils ont à faire ce sont ces échanges, ces achats et ces paiements pour lesquels chacun de ces instruments est employé. Les paiements en argent comptant constituent l'ouvrage à faire,

et si leur nombre n'augmente pas pendant que la quantité des billets s'en va croissant, il survient un excédent de ceux-ci.

3<sup>o</sup> Mais à quelle marque peut-on constater qu'il y a un excédent ou, pour employer l'expression vulgaire, qu'il y a *inflation*? Quel est le phénomène qui peut en faire trouver la cause? Ce phénomène, c'est la dépréciation du papier comparé au numéraire qu'il promet de payer. L'offre alors en est trop grande, beaucoup de personnes en ont plus qu'elles n'en peuvent utiliser; pour s'en débarrasser elles sont prêtes à les céder à prix réduit. Il peut être difficile d'indiquer un porteur de ces billets qui après s'être fait ce raisonnement se décide à les compter comme valant moins, mais on ne peut douter que ce ne soit bien ce qui a lieu en pratique. Que la dépréciation des billets soit indiquée, comme aux Etats-Unis, par la prime de l'or comparé au papier, ou, comme autrefois en Angleterre, par l'escompte subi par les billets, elle est toujours le résultat pur et simple d'un excès d'offre, lequel a pour effet de faire baisser le prix de toutes les marchandises. Chaque nouvelle émission augmente la dépréciation et ajoute au désordre qui en résulte dans toutes les affaires monétaires. Les billets ont de moins en moins de valeur.

4<sup>o</sup> Comme on le voit, un billet non rachetable devient affecté du plus grand défaut que puisse avoir une monnaie, l'instabilité de valeur. Il achète plus ou moins de marchandise suivant les temps. Nous savons que l'essence d'une bonne monnaie consiste en ce qu'elle donne à celui qui l'a l'assurance parfaite qu'il pourra avec elle se procurer des marchandises de même valeur que celles qu'il a données pour l'avoir. Un billet non rachetable fait toujours perdre cette assurance. Le porteur du billet n'est pas sûr de ne pas subir à cause du billet seulement une perte qui, pour n'avoir pas été dans l'intention de l'acheteur ni du vendeur n'en est pas moins réelle. La dépréciation de l'instrument d'échange est une incommodité aussi ennuyeuse que malfaisante infligée à un genre d'opérations qui en devrait être exempté avec soin; nous voulons parler de l'échange des choses destinées à procurer le nécessaire et le superflu aux peuples civilisés. Cette incommodité est infligée par un motif tout à fait étranger au but en vue duquel la monnaie existe et est devenue d'un usage général. Il y a là une perversion d'un instrument indispensable tout aussi pernicieuse que le serait l'action de transformer la lame d'un couteau de manière à ce qu'elle fût, au gré du caprice, tantôt aiguë et tantôt émoussée.

Le changement qui survient dans la monnaie agit sur les prix dans tous les magasins, car le prix d'une chose n'est que la quantité de monnaie qui est considérée comme ayant sa valeur. Plus une nation est civilisée, plus son commerce est étendu, plus il y a chez elle de dettes à acquitter et de rentes annuelles à payer à perpétuité, et plus sont désastreux les effets de la violence faite à la monnaie, plus ils sont ruineux pour la société. Chaque vente à crédit devient une opération de jeu. Or que peut-il résulter autre chose que du mal du fait d'ajouter un élément de jeu à tous les comptes des boutiquiers, à tous les achats de maisons ou de terres dans lesquels il est stipulé une rente de tant de louis ou de piastres pendant tant d'années, à tous les placements d'argent en titres de la dette publique? Et une partie considérable des inconvénients qui résultent de cet état de choses, consiste dans l'obligation dans laquelle il met les commerçants d'ajouter au prix naturel de leurs marchandises un certain pourcentage à titre d'assurance contre les risques provenant de la dépréciation de la monnaie. Ceci se fait surtout sentir dans le commerce avec les pays étrangers. L'Anglais ou l'Allemand qui envoie une cargaison en Amérique sait qu'il sera payé en traites exprimées en piastres; ne pouvant pas dire quelle sera la valeur de la piastre à l'échéance des traites, il se protège en faisant payer un prix plus élevé à l'Américain.

De tous les maux qu'entraîne une monnaie de papier non rachetable, le moindre n'est certainement pas la tendance qu'elle a de produire des violations constantes et considérables des contrats. Toute somme qui doit être payée avec une telle monnaie a une valeur aujourd'hui et une autre demain. L'essence de l'honneur et de la bonne foi dans les contrats, ce qui crée la confiance dans le commerce, c'est de donner exactement ce qui a été convenu. Or, avec le papier-monnaie, au lieu de donner la valeur réelle convenue, on donne la valeur nominale indiquée sur le billet. Que découvre alors le malheureux à qui le paiement est fait? Qu'il a été fraudé, que la piastre en papier qu'il a reçue n'achètera pas autant que la piastre qu'il avait stipulée, que les prix ont monté dans tous les magasins, et qu'il souffre du dommage dans sa bourse et dans ses biens. Les prix réels n'ont pas changé, mais les vendeurs demandent plus de piastres, parce que, chaque piastre valant moins, il en faut un plus grand nombre pour obtenir la même valeur lorsqu'il s'agit d'acheter des mar-

chandises. Tous ceux qui sont payés avec des piastres de papier ont à faire face à cette hausse des prix, et constatent qu'une partie de leurs biens a été confisquée.

Le professeur Perry de *Williams College*, dans une conférence faite à Omaha, expose comme suit les maux qui résultent d'un papier non rachetable.

« *Pourquoi ce papier nuit aux cultivateurs.*—Un papier-monnaie irrachetable, toujours déprécié et changeant sans cesse de valeur, fait plus de mal au cultivateur qu'à aucune autre classe de la population, d'abord à cause de sa dépréciation, et puis à cause des variations de sa valeur. Lorsque la valeur de la monnaie baisse, naturellement tous les prix tendent à monter ; mais, malheureusement, ils ne montent pas tous avec une égale rapidité, et quelques-uns ne montent pas du tout. C'est ainsi, par exemple, que les objets manufacturés sont les plus prompts à hausser par suite de la dépréciation de la monnaie, parce que généralement les manufacturiers sont des hommes intelligents et connaissant la tendance qu'a une monnaie dépréciée à baisser toujours en valeur ; et ils se hâtent, en conséquence, de se protéger en élevant les prix de leurs produits. Les salaires haussent bien plus lentement que les marchandises, et jamais dans la même proportion, parce que les ouvriers ne comprennent pas la situation, et n'agissent jamais assez promptement pour se protéger. Aussi, souffrent-ils toujours beaucoup de l'existence d'une monnaie dépréciée. Le prix de la propriété foncière hausse lentement et d'une manière irrégulière, bien que parfois tumultueuse, sous l'empire d'une telle monnaie, mais, règle générale, il ne monte pas comme celui des objets manufacturés. Quant aux produits agricoles, dont une partie est exportée, leurs prix ne subissent presque aucune hausse. La raison de cela c'est que le prix en or qu'obtient à l'étranger la partie exportée, détermine dans une large mesure celui de toute la récolte dans le pays. Il n'y a qu'un prix en gros pour la même sorte de blé à New-York, qu'il soit destiné à l'exportation ou à la consommation locale. Le prix en or à Liverpool détermine le prix en papier-monnaie à New-York, tant qu'il y a du blé à exporter, et le prix de New-York règle celui de Chicago et d'Omaha. Si la prime sur l'or causée par l'usage d'un papier-monnaie déprécié était aussi élevée que la moyenne de la hausse des prix due à cette dépréciation, il n'y aurait pas d'injustice ; mais il n'en est jamais ainsi. L'or est en général ce qu'il y a à meilleur marché dès qu'une monnaie inférieure l'a, pour ainsi dire, démonétisé et l'empêche d'être demandé ; et la conséquence qui résulte pour le cultivateur de l'usage d'une monnaie de qualité inférieure, c'est qu'il lui faut payer beaucoup plus pour tout ce qu'il a à acheter, et obtenir peu de chose ou rien de plus pour ce qu'il a à vendre. Le blé ne commandait pas un prix plus élevé en papier-monnaie en 1873 que celui qu'on obtenait en or en 1860 ; de même pour le jambon, le

saindoux et le lard salé. Tous ces produits agricoles sont des objets d'exportation dont le prix courant est réglé par la monnaie d'or du grand marché du monde. Ce sont là les choses que le cultivateur vend. Mais les harnais, les bottes, les souliers, les chapeaux, les casquettes, les couvertures, les articles d'habillement, avaient en 1873 un prix bien plus élevé qu'en 1860. Ces objets manufacturés sont ceux que le cultivateur achète.

« *Pourquoi il est cause d'injustices.*—Le mal que fait le papier-monnaie, c'est qu'il n'affecte pas toutes les classes de la société de la même manière, et qu'il fait surtout du mal à la plus nombreuse. Il fait hausser certains prix beaucoup, d'autres peu, et quelques-uns pas du tout. Pour quelques prix la hausse est rapide et régulière, pour d'autres elle est lente et irrégulière; de sorte que les rusés ont l'avantage sur les ignorants, et les gens malhonnêtes sur les honnêtes gens. Il change simplement la distribution de la richesse, car il n'enrichit les uns qu'aux dépens des autres. Et finalement toutes les classes de la population perdent beaucoup en richesse et en réputation par la perte de stabilité de la mesure de la valeur, par le trouble apporté dans le sens du mot piastre. C'est une semence qui produit une immense récolte de défalcataires, de barqueroutiers, de spéculations désastreuses et de réputations détruites. Mais les cultivateurs ont toujours été et seront toujours les plus perdants par le papier-monnaie, et cela, en partie pour la raison que je viens de donner, savoir que le prix de ce qu'il leur faut acheter est haussé par lui pendant que le prix de ce qu'ils ont à vendre ne l'est pas, et en partie aussi parce qu'il faut au cultivateur presque une année pour convertir sa récolte en argent, et que pendant ce temps il ne peut se prémunir contre les changements qui surviennent inévitablement dans la monnaie. La piastre avec laquelle il calcule les dépenses de sa récolte ne sera pas la pièce avec laquelle il en comptera les profits. Il ne peut ni calculer, ni se protéger, et reste à la merci du hasard. Le manufacturier qui réalise ses produits toutes les semaines ou tous les mois peut changer toutes les semaines ou tous les mois ses prix, et sauvegarder en partie ses intérêts, mais le malheureux cultivateur n'a pas cet avantage; il est à la merci des agioteurs. Parce que notre monnaie de papier n'est qu'une promesse de payer, et une promesse qui n'est pas remplie; parce qu'elle est réduite à un prix bien inférieur à celui de la monnaie métallique universelle; parce que sa valeur change de jour en jour, d'année en année, bouleversant la mesure de toutes les autres valeurs; parce qu'elle stimule la spéculation et enraye l'industrie productive; parce qu'elle détruit la moralité publique, mine l'honnêteté, et fait des défalcataires en détruisant toute mesure stable de valeur; parce qu'elle distribue injustement la rémunération du travail et dépouille en gros toute la classe agricole; parce que cette monnaie, partout où l'on en a fait l'essai, a toujours eu les résultats que nous venons d'énumérer. J'invite tous les cultivateurs de l'Est et de l'Ouest, tous les *grangers* du Nord et du Sud, en un

mot tous les honnêtes gens à se joindre à moi pour jeter, avec assez de force pour le faire entendre des plus sourds de nos gouvernements, *le cri honnête d'une honnête piastre.*»

Voilà le langage du professeur Perry. Tous ces maux publics peuvent se résumer dans le fait que personne ne peut dire ce que c'est qu'une piastre. La piastre devient un mot dont personne ne comprend le sens ; il faut le chercher dans le prix de l'or en piastres de papier. La piastre a une signification nouvelle tous les jours ; aujourd'hui c'est telle chose, demain c'est telle autre. Quand on sait que la seule fonction d'une monnaie consiste à donner à son possesseur la certitude qu'il pourra acheter autant qu'il a vendu, peut-on imaginer un vice plus grand pour elle que cette instabilité.

On pourrait s'étonner qu'une telle piastre eût une valeur quelconque, qu'il se trouvât quelqu'un disposé à la recevoir contre ses marchandises. La raison pour laquelle le papier-monnaie a une valeur, c'est qu'il contient la promesse que les Etats-Unis en donneront une piastre—évidemment une piastre en métal—et c'est cette croyance qu'un jour les Etats-Unis tiendront leur parole, qui engage le public à donner de la valeur au papier-monnaie. La foi publique est engagée ; on voit donc tout de suite la responsabilité du gouvernement pour tous les maux que la piastre de papier inflige à la société.

5° La défense qu'on a coutume de faire du papier irrachetable consiste à invoquer la nécessité, les besoins politiques du moment. Il faut de l'argent au gouvernement, et l'on a atteint les dernières limites de l'impôt. Que peut alors faire le gouvernement si ce n'est se procurer avec des promesses de payer plus tard les ressources qu'il lui faut de suite ?

Cela peut être vrai ; on peut justifier ainsi l'existence d'une dette nationale. L'Etat, dans les moments de besoin, obtient à crédit du public de la richesse et la consomme ; en retour il assure une rente à ceux qui lui avancent de l'argent. Dans ce marché il y a un mal qui se produit, c'est la destruction de la richesse empruntée, mais ce mal ne se produit qu'une fois.

Il n'en est pas ainsi des billets irrachetables. Ils ont ceci de commun avec une dette publique qu'ils font obtenir sans la payer une certaine quantité de la richesse nationale, mais ils produisent un mal qui ne s'arrête jamais. Tant qu'un papier non rachetable existe, il ne cesse de harasser le commerce et de

gêner les affaires entre les individus. Le mal se renouvelle tous les ans ; et pendant tout cela, l'Etat ne gagne rien en proportion du mal qui est fait. Il n'y a pour le gouvernement aucun avantage qui contrebalance la perte que le pays souffre. Le gouvernement a établi le papier non rachetable comme une taxe sur laquelle il économise les intérêts, et qu'il perçoit une fois pour toutes ; mais une monnaie mauvaise, fautive et sans sûreté, fait souffrir la société à chaque instant, et fait subir des pertes à tout le monde sauf aux joueurs. Une monnaie de cette sorte empoisonne toutes les ventes et tous les échanges. Or en quoi consiste la vie pratique si ce n'est à manufacturer et à échanger ?

La morale à tirer des faits qui précèdent est claire. Un besoin irrésistible peut excuser l'imposition originaire de cette taxe si facile et si ruineuse ; mais dès que ce besoin a cessé, la législature qui a la moindre connaissance de la nature et de l'opération de la monnaie ne doit pas perdre un instant pour arrêter le fléau, et faire disparaître le papier irrachetable.

# L'UNIVERSITÉ LAVAL

A MONTRÉAL

---

ANNÉE ACADÉMIQUE 1879-80

---

SÉANCE DE CLÔTURE, 21 JUIN.

C'est la quatrième cérémonie académique qui ait eu lieu dans notre ville. Nous avons eu l'inauguration de l'université Laval à Montréal, le 6 janvier 1878, présidée par S. E. le délégué apostolique, Mgr Conroy, et par NN. SS. les évêques de la province ; nous avons eu l'ouverture solennelle des cours de la Faculté de droit, présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal ; nous avons eu la séance de clôture du 30 juin 1879, présidée par M. le grand vicaire Moreau, représentant l'évêque absent ; puis nous avons eu celle du 21 juin 1880.

Chaque fois de belles, d'éloquents paroles, mais surtout des actes.

Ces actes sont déjà largement connus.

Du reste, ils apparaîtront assez clairement dans le compte rendu de M. le Recteur, que nous reproduisons textuellement.

La cérémonie était présidée par le Recteur, M. l'abbé Thomas-Etienne Hamel, V. G., Professeur titulaire de la Faculté des Arts, Maître ès Arts, entouré des professeurs des trois Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine.

M. l'abbé Hyacinthe-François-Désiré Rouxel, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en théologie, Professeur de Théologie morale, représentant le Doyen de la Faculté de Théologie ;

M. l'abbé Narcisse-Amable Troie, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Professeur de Théologie dogmatique ;

M. Côme-Séraphin Cherrier, Chevalier de l'ordre de Saint-

Grégoire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Droit international, Doyen de la Faculté de Droit ;

L'hon. Louis-A. Jetté, Juge de la Cour supérieure, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Droit civil ;

L'hon. Pierre-J. O. Chauveau, Chevalier-seconde classe de Pie IX, Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Docteur en Droit, Professeur de Droit romain ;

J.-Alphonse Ouimet, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Professeur de Procédure civile, Secrétaire de la Faculté de Droit ;

Jean-Philippe Rottot, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie interne, et de Clinique interne, Doyen de la Faculté de Médecine ;

Emmanuel-P. Lachapelle, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre associé étranger de la Société française d'Hygiène, Professeur de Physiologie et de Pathologie générale, Secrétaire de la Faculté de Médecine ;

Adolphe Lamarche, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie descriptive ;

Adolphe Dagenais, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Tocologie et de Clinique de Tocologie ;

T.-Alfred Laramée, *Professeur Titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Clinique interne.

A. T. Brosseau, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe ;

Charles-M. Filiatrault, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Médecine légale et de Clinique des maladies des vieillards ;

Norbert Fafard, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie ;

E. Berthelot, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie pratique ;

Hugues-E. Desrosiers, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur de Toxicologie.

Les élèves, qui sont aujourd'hui nombreux, avaient pris place les uns sur les côtés de la salle, les autres dans les galeries.

Nous regrettons qu'ils n'aient pas été mieux placés et, groupés de manière à former un corps, ce qui eût donné un cachet de plus à cette réunion académique, et ajouté à la grandeur du spectacle.

Dans l'auditoire, qui était aussi distingué et plus nombreux que jamais,—ce qui prouve que les cérémonies universitaires deviennent privilégiées,—nous avons remarqué M. le juge en chef, sir A. A. Dorion, à la place d'honneur, qu'il occupe si dignement.

Le Recteur s'avança, au milieu des applaudissements, et lut avec beaucoup de goût et de clarté,—en soulignant certaines phrases avec un art merveilleux,—le compte rendu suivant.

#### COMPTE RENDU DU RECTEUR

Ce n'est pas sans une légitime satisfaction que je vous présente le compte rendu de l'année académique 1879-80.

Bien qu'une première année écoulée avec un bonheur et un succès qui avaient dépassé les espérances dût être d'un heureux présage pour celle que nous terminons aujourd'hui, toutefois ce n'était pas sans quelque crainte qu'un bon nombre d'amis de l'université Laval voyaient venir l'épreuve d'une seconde année.

On pouvait, en effet, attribuer à une certaine vogue, à l'amour de la nouveauté, le succès de la Faculté de droit à son début. Quant à la Faculté de théologie, avec ses quelque 200 élèves, le succès n'avait rien de surprenant; ce n'était que la continuation d'un état de choses florissant depuis de nombreuses années. Les cours étaient déjà si bien organisés au grand séminaire, que quelques modifications dans les époques des examens ont suffi pour transformer en Faculté de théologie une organisation déjà parfaite en elle-même et qui n'avait plus besoin que d'un titre officiel. Laisant donc de côté la Faculté de théologie, dont le succès ne pouvait être le sujet d'aucune inquiétude, on pouvait peut-être se demander si la seconde année de la Faculté de droit ferait écho à la première. D'ailleurs la Faculté de médecine en était bien, elle, à son début, et ce n'était pas sans frayeur que l'on voyait se dresser devant elle des obstacles apparents ou réels, dont le moindre n'était pas le manque d'hôpital.

Voilà ce que redoutaient les timides, ou les *hommes de peu de foi*. Dois-je ranger parmi ces derniers messieurs nos professeurs de droit et de médecine enseignant à Montréal? Non, Messieurs, je suis heureux de le dire: modérés dans leurs espérances, ils comptaient avec une foi entière sur l'avenir; aussi ont-ils mérité que la réalité dépassât de beaucoup leurs prévisions.

De 40 élèves qu'elle comptait l'année dernière, la Faculté de droit a vu le nombre de ses élèves se porter à 66, dont la plupart ont été fidèles jusqu'à la fin. Le troisième terme, ce terme d'été, que l'on redoutait tant parce que les autres universités de Montréal ne l'exigent pas, bien loin de voir diminuer le nombre des élèves, l'a vu s'accroître par l'addition d'un certain nombre de jeunes gens studieux, qui, ayant terminé leur cours dans une institution voisine, se sont montrés heureux de pouvoir, en suivant le cours de droit civil de notre université, ajouter à des connaissances déjà étendues et prouvées par des titres.

Il est difficile de s'attendre à la perfection lorsqu'il s'agit d'une réunion nombreuse de jeunes gens; même bien intentionnés. Je ne vous dirai donc pas qu'il n'y a pas eu le moindre reproche à faire cette année aux élèves de notre Faculté de droit. Mais je serais certainement injuste si je ne faisais à la plupart des compliments bien mérités pour leur bon esprit, leur bonne conduite et leur assiduité aux cours.

Comme l'année dernière, messieurs les professeurs ont voulu récompenser le travail et l'assiduité des élèves en renouvelant les deux prix qu'ils avaient alors spontanément donnés à pareille époque. L'un de ces prix, destiné à couronner le meilleur succès à l'examen de licence, est encore dû à la générosité du vénérable doyen de la Faculté de droit, M. Cherrier; l'autre, donné par messieurs les autres professeurs, a pour objet le succès général à tous les examens de terme, et l'assiduité aux cours.

Cette année, comme le nombre des finissants est moins considérable que celui de l'année dernière, le nombre des gradués se trouve diminué d'autant. Je suis heureux de constater que le résultat de cette seconde année est bien propre à encourager les élèves, vu surtout les circonstances. Mais s'il est encourageant pour ceux qui peuvent et veulent travailler, il faut reconnaître qu'il ne le serait pas pour la paresse, ou la négligence. Les épreuves de la licence en droit supposent en effet des études très sérieuses et poursuivies avec persévérance. Aussi nos jeunes licenciés peuvent-ils être légitimement fiers de leur titre: ils l'ont noblement gagné.

La Faculté de droit a dû déjà subir une modification dans son personnel. L'honorable juge Monk, à cause de ses constantes occupations, s'est vu obligé de renoncer à la chaire de droit commercial et maritime; mais il ne s'est pas pour cela séparé de notre Faculté, et il veut bien continuer de nous donner le prestige

de son expérience en demeurant avec nous comme professeur honoraire. De fait, nous nous serions résignés beaucoup plus difficilement à priver notre enseignement légal des services de M. le juge Monk, si nous n'avions rencontré dans M. Alexandre Lacoste un professeur qui, sans faire oublier l'honorable juge, saura cependant dignement le remplacer dans l'enseignement.

Passons maintenant à la Faculté de médecine, dont le sort paraissait peut-être plus précaire au commencement de la présente année, et voyons comment elle a soutenu l'épreuve.

Il faut l'avouer, la perspective n'était pas très encourageante pour les élèves qui se sentaient enclins à suivre nos cours de médecine. Ils pouvaient se demander si réellement les bases de la nouvelle Faculté étaient bien solides. Il se rencontrait quelquefois des personnes qui en contestaient la légitimité. Il y avait aussi la certitude de neuf mois de cours contre six ailleurs, des examens multipliés et dont on ne cachait pas la rigueur; avec cela, pour les finissants, un titre hiérarchiquement inférieur,—quelle que fût d'ailleurs sa haute valeur intrinsèque,—à moins de recommencer des examens déjà subis. Puis, pour ceux qui avaient besoin de suivre les cliniques des hôpitaux, il leur fallait se résigner à aller dans un hôpital dépendant d'une institution étrangère, car... il n'y avait pas encore de place ailleurs pour les élèves en médecine de l'université Laval ! Enfin, pourquoi ne dirais-je pas que la crainte d'une discipline sévère ne devait pas être le moindre des épouvantails, pour des jeunes gens accoutumés jusque là à une certaine liberté qu'ils supposaient devoir être notablement diminuée, sinon complètement enlevée.

L'ensemble de tout cela faisait que messieurs les professeurs de la Faculté de médecine, en calculant froidement les chances de cette première année, n'osaient pas pousser leurs espérances au-delà d'une vingtaine d'élèves. Dans tous les cas, ils étaient décidés à faire régulièrement leurs cours, n'eussent-ils eu que quinze élèves en tout. Aussi, agréable fut leur surprise, lorsqu'ils purent compter autour de leurs chaires une quarantaine d'auditeurs sérieux !

Notons, en passant, que ce chiffre 40 est de bon augure pour les chaires de l'université Laval à Montréal : la Faculté de droit a compté, l'année dernière, 40 élèves ; dans la Faculté de théologie, il s'est trouvé, dès la première année, 40 élèves qui ont pu obtenir le certificat d'aptitude au grade de bachelier en théologie ; enfin, 40 élèves forment le bilan régulier de la première

année de la Faculté de médecine ! Nous ne devons pas être plus superstitieux que saint Augustin ; mais il nous est bien permis de l'être autant que lui, et de croire à l'heureux présage de ce nombre 40.

Parmi ces quarante élèves se sont trouvés neuf finissants, dont un ayant commencé à Québec et les huit autres à Montréal. Il a certainement fallu à ces derniers un courage héroïque pour venir nous trouver dans les circonstances. Sûrs du doctorat ailleurs, ils ne pouvaient, chez nous, à moins de recommencer un examen pénible, prétendre qu'à la licence, et encore celle-ci ne leur était-elle pas garantie, le résultat devant dépendre de leurs examens. Eh bien, avec tous ces désavantages, six de ces finissants ont préféré se contenter jusqu'ici de cette licence en médecine de l'université Laval, et même ils en sont fiers ; mais ils savent que c'est à la pointe de l'épée qu'ils ont conquis ce grade, et que le public peut reposer confiance entière dans les diplômes qui le leur confèrent. Ces diplômes, en effet, sont des certificats authentiques d'examens sévères, subis avec un succès remarquable. Au reste, tous ces examens ont été contrôlés, non seulement par les deux assesseurs qu'exige la loi, mais encore par plusieurs médecins étrangers à l'institution qui ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de la stricte impartialité et de la sévérité de ces épreuves. On sait que ces examens sont publics pour les médecins, et qu'on est toujours heureux de les y voir.

Deux autres finissants, MM. Dupont et Lacaille, ont tenu à aller au-delà des exigences de la pratique : ils ont eu le courage de reprendre leurs examens des primaires, pour obtenir le doctorat. Hâtons-nous de dire que leur succès a été digne de l'ardeur et de l'application qu'ils ont mises à se préparer. Quant au neuvième finissant, il avait droit de prétendre directement au doctorat, et il n'est pas resté en arrière de ses confrères.

La plupart de nos élèves en médecine sont des commençants : à part les neuf finissants dont je viens de parler, trois seulement étaient dans leur seconde année et ont pu subir l'épreuve du baccalauréat, qui ouvre la voie pour la licence et le doctorat, et ils l'ont fait avec succès.

En somme, je n'ai que des éloges à faire à ces jeunes gens sur leur travail, leur tenue pendant les leçons et leur conduite envers leurs professeurs ; or nous sommes exigeants. De l'extérieur je n'ai entendu faire aucune plainte à leur sujet, ce qui est

beaucoup dire, quand on considère qu'il est question d'étudiants en médecine. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, et ne désespérons pas même d'arriver à une plus grande perfection encore dans les détails. Quant à moi, je n'ai qu'à me féliciter des rapports que j'ai eus avec messieurs les élèves des deux Facultés de droit et de médecine.

On me permettra bien maintenant de dire un mot de messieurs les professeurs de médecine. Ils n'ont pas, sans doute, besoin de mes éloges ; mais j'éprouve, moi, le besoin de parler de leur zèle et de leur dévouement, que j'ai été si bien à même d'apprécier et d'admirer.

On sait que nos Facultés de droit et de médecine n'ont encore aucune ressource assurée. La générosité du séminaire de Saint-Sulpice, — lequel a bien voulu faire cette année pour la Faculté de médecine ce qu'il a fait l'année dernière pour la Faculté de droit, — un léger subside du gouvernement, et le prix des cours payés par les élèves, voilà quelles ont été les ressources de la Faculté de médecine pour cette année. Eh bien ! au lieu de se partager ces quelques revenus, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine ont préféré tout sacrifier pour l'installation de leur Faculté, — ce qu'ils ont fait royalement.

Ils ont aussi voulu fonder trois prix, dont deux pour les finissants et un pour les primaires. Ces prix sont la récompense d'un travail écrit sur diverses questions de la science médicale tirées au sort, travail pour lequel il est alloué six heures au maximum, sans aucun autre secours que la science acquise.

Enfin, non contents d'avoir ainsi épuisé, sans profit personnel, les ressources de l'année, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine n'ont pas reculé devant un redoublement de sacrifices, en engageant le revenu des années suivantes pour aider à la fondation de l'hôpital Notre-Dame.

Ce nouvel hôpital, dont le besoin se faisait sentir depuis si longtemps, est dû à la généreuse initiative de monsieur le curé de Notre-Dame, admirablement secondé, comme je viens de le dire, par le dévouement de messieurs les professeurs de la Faculté de médecine. Nous admirons les choses merveilleuses qui se font en France pour l'érection et le soutien des universités catholiques. Eh bien ! Messieurs, en considérant ce qui se fait ici, Montréal peut se vanter de compter dans son sein de nobles enfants qui marchent admirablement sur les traces de la

France catholique. Disons aussi que ces hommes se sentent bien encouragés par la bonne volonté et le zèle des citoyens de Montréal, qui ont pris à cœur le succès de cette bonne œuvre.

Par une bienveillante disposition de la divine Providence, nos élèves, par contre-coup, vont pouvoir jouir des inappréciables avantages que va offrir le nouvel hôpital, par sa situation et le haut pied sur lequel veulent le tenir les fondateurs, ainsi que les vénérables sœurs Grises, qui en ont la direction. On espère que l'hôpital Notre-Dame pourra recevoir des malades vers le milieu du mois prochain.

Nous avons donc bien raison de bénir la divine Providence pour le résultat de l'année qui vient de s'écouler. L'intervention de cette aimable Providence s'est manifestée à chaque instant d'une manière si visible, qu'il y aurait ingratitude à ne pas le reconnaître... et nous ne voulons pas être ingrats.

Puisque nous en sommes à exprimer notre reconnaissance, il me sera bien permis de la témoigner en général à tous les citoyens de Montréal, pour leur bienveillance et leur sympathie envers une œuvre qui doit être regardée comme une œuvre nationale.

Au moment où l'on réunit sur le sol canadien des députations de nos compatriotes dispersés sur presque tous les points de l'Amérique, il m'est extrêmement agréable de vous annoncer qu'à la suite de la convention nationale et du congrès catholique qui doivent se réunir à Québec, il se tiendra, dans la même ville, un autre congrès, plus modeste dans ses proportions, mais dont l'importance relative n'en sera peut-être pas moins considérable : je veux parler du congrès de tous les collèges affiliés à l'université Laval. Quinze collèges, actuellement affiliés et qui seront représentés par une centaine de délégués, prendront part à ce congrès. On me permettra bien de les nommer : ce sont les collèges ou séminaires de Rimouski, de Chicoutimi, de Sainte-Anne, de Lévis, de Québec, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Sherbrooke, de L'Assomption, de Joliette, de Sainte-Thérèse, de Saint-Laurent, de Sorel, de Sainte-Marie Monnoir et de Saint-Hyacinthe. Il est facile de comprendre la portée considérable que peut avoir une semblable réunion, non seulement pour l'avenir de l'enseignement classique dans la province de Québec, mais encore pour la réalisation de cette entente si désirable et si désirée qui ne doit former qu'une grande famille de toute la population canadienne-française de l'Amérique.

Comme on le voit, l'université Laval à Montréal peut être fière de ses propres. Ce sentiment s'est communiqué de soi à toute l'assemblée, qui a éclaté en applaudissements.

Alors M. le Recteur donna la parole au docteur Lamarche. Puisque nous offrons le texte de son discours, nous n'avons pas besoin d'en faire la critique; mais ce qui est certain, c'est que, une heure durant, le savant et spirituel docteur a tenu l'assemblée suspendue à ses lèvres, et qu'il a instruit et fait rire à la fois. Sa voix, sans être très flexible, plaît beaucoup par son ampleur et son extrême netteté: chaque syllabe arrive à l'oreille aussi distinctement que s'il n'y en avait pas d'autres à côté d'elle. Si, dans ses leçons à l'université, ou dans la conférence dont nous parlons, le jeune docteur n'a pas visé à l'éloquence, il n'en a que mieux fait preuve d'un grand talent oratoire; celui du professeur.

Mais citons son discours.

#### DISCOURS DU DOCTEUR LAMARCHE.

*Monsieur le Recteur*

*Mesdames et Messieurs,*

Quand le médecin est appelé, comme médecin, à s'adresser à un auditoire étranger à son art, il rencontre tout d'abord une difficulté, celle de se départir de son langage professionnel et d'exprimer ses pensées d'une manière intelligible, en s'abstenant des termes techniques qui lui sont familiers. Puis, désirant vous parler médecine, sans abdiquer mon caractère de médecin, il me faudra supprimer toutes les expressions indécates qu'autorise, que nécessite presque la nature de nos études. Si je ne puis réussir à flatter l'oreille des hommes de science et des gens de lettres qui m'écoutent, je m'efforcerai au moins de ne pas blesser celle de la moitié la plus sensible de cet auditoire distingué. Je prendrai en cela pour modèle le petit chef-d'œuvre de Jacques Arago, intitulé « Voyage autour du monde écrit sans la lettre a. »

Mon sujet m'astreint, malheureusement, Mesdames, à vous dévoiler les misères de l'homme... et de la femme. N'allez pas, je vous prie, en conclure que j'ignore vos aimables qualités. La nature me montre, tous les printemps, la rose et les épinés croissant sur la même tige, et dans ma vie de médecin, je vous vois tous les jours, plus belles dans vos douleurs que dans vos joies.

Vous connaissez sans doute le proverbe,—je n'oserais peut-être pas vous l'apprendre :—il n'y a qu'un bel enfant au monde et toutes les mères l'ont. Il en est un peu de même chez ceux qui se livrent à l'étude des sciences et des arts, et nous ne sommes pas loin de croire que la médecine est la plus belle branche des connaissances humaines. Cependant, comme il est à présumer que vous ne partagez pas sur ce point notre bien légitime prédilection, j'aurais mauvaise grâce à vous l'imposer. Aussi, n'ai-je pas l'intention de vous parler des nombreuses théories qui ont bouleversé notre profession ; je veux, au contraire, en hôte bien appris, m'occuper plus de vous que de moi, et si partage il y a, je serai bon prince. Désirant vous être à la fois utile et agréable, j'espère atteindre mon but en vous entretenant :

1<sup>o</sup> des origines de la médecine.

2<sup>o</sup> des erreurs et des préjugés populaires relatifs à notre art.

Montaigne dit quelque part : « Mieux vault laisser désir de soi que satiété. » Me conformant à ce précepte du sage, je réclame une petit demi-heure pour m'évertuer à l'appliquer.

La médecine n'est pas aussi ancienne que l'homme, car la Bible nous dit qu'il fut créé sain de corps et d'esprit, mais elle est aussi ancienne que la douleur. Après avoir dit à l'homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, » et à la femme : « tu enfanteras dans la douleur, » Dieu dit à son peuple au désert des Eaux-Amères : « Je suis le Seigneur qui te guéris. » La douleur et la médecine sont deux sœurs jumelles, dont l'une, morose et valétudinaire, est sans cesse entourée des soins et des consolations de de l'autre : une mendiante, décrépite, au bras d'une jeune fille dans la sève exubérante de ses vingt ans.

On ne saurait dire qui fut le premier médecin. La vue du premier homme qui fut malade dut inspirer à la commisération de ceux qui l'entouraient l'idée de soulager ses maux. La médecine se résuma d'abord à l'hygiène, ou plutôt à la médecine d'instinct, commune à tout le règne animal. L'homme épuisé par la maladie cherchait dans le repos le calme à ses douleurs et la réparation de ses forces. Plus tard, devinant ce que l'expérience nous démontre tous les jours, à savoir, que, dans l'ordre physique aussi bien que dans l'ordre moral, Dieu a toujours mis le remède à côté du mal, et servi par le hasard, il mit à contribution le règne végétal, et créa, après de longs tâtonnements, la médecine des simples. Cette pensée de Voltaire : « Le temps et d'heureux hasards

ont perfectionné les arts et les sciences,» est vrai surtout de la médecine. On remarqua un jour que les jeunes filles qui vivaient dans le voisinage de certaines sources et s'y désaltéraient, étaient rarement affectées de *pâles couleurs*, et on vint de loin y chercher la guérison de cette maladie. Longtemps après, on découvrit que cette eau contenait du fer ; ce métal est aujourd'hui le tonique reconstituant par excellence : le hasard ! Jenner remarque que les servantes qui traient les vaches affectées de variole, contractent cette maladie, toujours sous une forme bénigne, et créa le vaccin : toujours le hasard ! Mais rappelons-nous cette belle pensée de Bossuet : « Ce qui est hasard à l'égard des hommes, est dessein à l'égard de Dieu. »

Aux faits bruts et isolés succéda bientôt l'induction, la chrysalide déploya ses ailes et l'art de guérir devint l'empirisme, c'est-à-dire la médecine de l'expérience. Un excentrique qui avait la grosse gorge s'imagina un jour d'ingérer de la poudre d'éponge calcinée, et, fait bien curieux, quelque temps après, le goître avait disparu. Témoin de ce fait, une autre personne, affectée de la même infirmité, voulut prendre de cette poudre, et il résulta un effet analogue. Ce fut dès lors un fait acquis à la science,— médecine de hasard, empirisme brut ! Plus tard, on découvrit que cette vertu de l'éponge était due à l'iode qu'elle contient, et on se demanda si le même métalloïde ne guérirait pas aussi d'autres tumeurs. L'essai résolut la question dans l'affirmative, et aujourd'hui on emploie l'iode et ses préparations contre tous les engorgements glandulaires et la plupart des tumeurs. Voilà l'empirisme raisonné, la médecine de l'expérience. Mais si on demande pourquoi l'iode, le mercure et tous les autres médicaments qu'on nomme, je ne sais pourquoi, les altérants, font disparaître les tumeurs, on ne le saurait dire. Le fait est là, le hasard nous l'a livré, l'expérience nous l'a prouvé, voilà tout.

L'empirisme pur et exclusif est déjà loin de nous, et si nous apprenons encore beaucoup du hasard, une grande partie de la médecine ne lui doit rien. L'homme a fini par apprendre les lois de la nature, les phénomènes qui se passent au contact des corps, la structure du corps humain, et les lois qui régissent cet organisme si compliqué. Fort de ces données, son intelligence a su tirer de conjectures heureuses sur les causes occultes des maladies le secret de les guérir. Ces conjectures constituent le dogmatisme, qui vient s'allier à l'empirisme.

Ces deux modes de procéder ont longtemps divisé les médecins en deux camps, ou plutôt en deux religions et une infinité de sectes. On fut autrefois empirique en dépit du bon sens, ou dogmatique en dépit du malade. Le temps et l'observation ont fait justice de ces extrêmes, et c'est l'union harmonieuse des deux méthodes qui constitue la médecine savante et pratique du jour. Le mot dogmatisme appartient à l'histoire, le nom d'empirique est resté au charlatan ; les couleurs ont disparu, il n'en reste que les nuances.

Presque tous les peuples de l'antiquité ont attribué à leurs dieux l'invention de la médecine. Apollon, Mercure, Diane, Minerve, Isis, Osiris et Esculape se sont longtemps disputé cet honneur. Chez quelques peuples, la reconnaissance déifia les premiers hommes qui trouvèrent un soulagement aux maux de leurs semblables, comme on le voit pour Esculape. Il n'en fallut pas tant à Hercule, qui trouva dans le nettoyage des écuries d'Augias un titre à l'apothéose. D'autres, ignorant à qui ils devaient leurs connaissances médicales, pensèrent ne pouvoir mieux faire que de les attribuer à leurs dieux. L'Égypte nous en donne un exemple. Il n'est donc pas étonnant que jusqu'à Hippocrate, 460 ans avant l'ère chrétienne, l'exercice de la médecine ait été réservé aux prêtres et aux personnages les plus distingués : rois, poètes, héros, devins, qui voulaient ainsi se rapprocher des dieux et s'élever au-dessus de leurs semblables en soulageant leurs maux. Chez beaucoup de peuples de l'Afrique et de l'Asie, cette tradition s'est conservée, et la médecine y est encore aujourd'hui sacerdotale. Le souffle divin a depuis quinze siècles emporté la mythologie, et les médecins du monde civilisé attribuent encore à la divinité l'invention de leur art. « Honorez le médecin, nous dit l'Écclésiastique, car c'est Dieu qui l'a créé. » Et ailleurs : « Toute médecine vient de Dieu : c'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage n'en aura pas d'éloignement. »

« Voici, dit Maxime de Tyr, comment on rapporte que la médecine a été jadis inventée : les parents des malades allaient les déposer dans les rues et les passages les plus fréquentés ; les passants s'approchaient, les questionnaient, et, selon qu'ils avaient été atteints du même mal et avaient été guéris en prenant quelque chose, ou en faisant quelque amputation ou par la diète, chacun indiquait le remède qui avait réussi. L'identité des maladies fixa dans la mémoire l'identité des médicaments, et une

courte habitude de l'ensemble de ce résultat fut la mère de la science. Cette tradition de l'art à son berceau a malheureusement survécu aux progrès de la médecine et si, aujourd'hui on ne dépose plus le malade dans la rue, en revanche, les voisines et les commères s'installent à son chevet et lui prodiguent, de la meilleure foi du monde, les trésors de leur expérience médicale.

Un des plus anciens médecins dont l'histoire de la Grèce fasse mention est Esculape ou Asclépiade. On le disait fils d'Apollon et il apprit de Chiron l'art de guérir. Il était prêtre-médecin, comme ceux qui l'adorèrent dans la suite, grand magicien et le plus célèbre des médecins helléniques. Il vivait à une époque antérieure au siège de Troie. Au rapport de Pline, il mourut frappé par la foudre. La fable ne manqua pas d'y trouver matière à une intrigue olympique ; elle nous dit, en effet, que Pluton, jaloux des succès d'Esculape, s'en plaignit à Jupiter, qui foudroya le grand ressusciteur de morts. Apollon, frappé dans ses affections les plus chères, jura de se venger. Ne pouvant s'attaquer à Jupin, il tua les Cyclopes qui fabriquaient ses foudres. Jupiter, pour le consoler, plaça Esculape parmi les constellations, sous le nom de *Serpentaire* ; mais, en même temps, pour satisfaire sa justice, il exila Apollon sur la terre, sépara la médecine du sacerdoce et décréta qu'elle ne serait désormais qu'un art, un métier, qu'on exercerait pour de l'argent. Voilà, Messieurs, l'origine de nos honoraires, origine tellement problématique et contestée que nous avons cru, dans ces derniers temps, devoir établir un tarif légal qui pût nous les assurer d'une manière plus juridique.

Les Grecs furent les premiers à adorer Esculape comme dieu de la médecine, et à lui ériger des temples, qui devinrent très nombreux et subsistèrent jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Les prêtres d'Esculape portaient le nom d'asclépiades, et l'art de guérir fut leur apanage exclusif et héréditaire jusqu'à Hippocrate.

Il est incontestable que la médecine dut faire des progrès sous les asclépiades, car le talent d'observation et l'expérience de cette corporation de médecins se révèlent quand on les dépouille des pratiques superstitieuses dont ils étaient entachés. Ainsi les temples d'Esculape étaient, pour la plupart, situés dans des lieux très salubres et très agréables, entourés de bocages et de jardins enchanteurs, quelquefois sur le sommet d'une montagne ou à

proximité d'une source d'eau minérale. On avait construit dans l'enceinte de quelques-uns de ces temples de splendides théâtres ornés de chefs-d'œuvre d'art ; la musique la plus suave, les chants les plus mélodieux, le gymnase, l'exercice des armes y offraient aux malades les distractions les plus salutaires. Toutes choses qui, aidées du repos et d'une vie régulière, suffisaient souvent pour amener la guérison. Sur la porte du temple d'Epidaure, on avait gravé ces mots : « Celui qui veut entrer dans ces lieux doit avoir une âme pure, » maxime admirable, qui ne déparerait le sanctuaire de la médecine chrétienne. On imposait aux malades une diète de plusieurs jours, on leur faisait subir des purifications, on leur donnait des bains accompagnés de frictions d'onguents, de fumigations, sous le prétexte de les rendre plus dignes d'approcher de la divinité. On surexcitait leur imagination par le récit des prodiges opérés par le dieu, par des incantations magiques, des sacrifices, des oracles, puis enfin on laissait le malade passer la nuit dans le temple pour qu'Esculape lui dictât en songe ses volontés. Il ne restait plus alors au prêtre qu'à interpréter l'arrêt du dieu. Mais si les songes, si ardemment désirés, ne venaient pas, les prêtres eux-mêmes, ou les parents ou les amis du malade se chargeaient de rêver pour lui. Pratique difficile que celle de rêver à gages ou par amitié et qui suppose l'imagination la plus complaisante, ou, ce qui est plus probable, la fourberie la plus raffinée. Cependant les Romains surent plus tard renchérir sur les Grecs ; ils imaginèrent les pleureuses, qui avaient pour métier de verser des larmes et qui s'engageaient, moyennant salaire, pour exercer leur art dans les convois funèbres.

Tout cet appareil, dont les asclépiades entouraient l'exercice de la médecine, avait pour but de cacher leurs secrets aux profanes, de frapper l'imagination des malades, de leur inspirer de la confiance et d'obtenir d'eux ce qu'ils désiraient.

On représentait Esculape sous la figure d'un vieillard à longue barbe, tenant d'une main un bâton autour duquel s'enroulait un serpent, l'autre s'appuyant sur la tête d'un reptile semblable, et ayant à ses pieds un chien. Le coq, symbole de la vigilance, le chien, emblème du dévouement, et le serpent, personification de la prudence, lui étaient consacrés. On élevait dans ses temples des serpents non venimeux et apprivoisés dont on se servait pour les oracles ou pour frapper l'imagination des malades. On croyait même qu'Esculape se plaisait à prendre la forme de ce rép-

tile, pour manifester au prêtre, par ses allures et ses mouvements, ses divines volontés. Comme on le voit, notre blason remonte à une haute antiquité, car le serpent et le caducée sont encore l'emblème de la médecine.

Les secrets des asclépiades furent d'abord héréditaires; la science et les fonctions du prêtre-médecin se transmettaient de père en fils, mais plus tard ils fondèrent des collèges où ils initièrent les étrangers à leur art. C'est d'un de ces collèges, celui de Cos, que sortit Hippocrate, le plus grand génie qui ait illustré notre art. Ses travaux, qui excitent encore notre admiration, lui ont valu le nom de « Père de la médecine. »

En Egypte, ce n'était plus Esculape, mais Isis, Osiris et Sérapis que l'on invoquait. La médecine y était aussi sacerdotale, mais chacun des prêtres était astreint à traiter les maladies d'une partie déterminée du corps : celles des yeux, de la tête, des membres, etc., et les règles de l'art de guérir étaient consignées dans un livre sacré, le livre d'Hermès, dont il était défendu de s'écarter. L'empirisme le plus brutal était de rigueur, sans égard ni pour la constitution du malade, ni pour le type de la maladie. De même que dans ceux d'Esculape, on élevait dans les temples d'Isis des serpents apprivoisés, que l'on nourrissait comme de vivantes images des dieux de la santé.

Chez les Juifs la médecine était aussi sacerdotale, car elle était exercée par les lévites; mais elle n'était pas, on le conçoit, entachée des superstitions du paganisme. Les lois de Moïse défendaient aux Hébreux de consulter les devins, d'observer les songes et les augures. Ils violèrent quelquefois ces préceptes; mais c'était alors qu'ils abandonnaient le vrai Dieu pour sacrifier au veau d'or. De même, on voit chez les Indiens le brahmane, chez les Perses le mage, et chez les Gaulois le druide cumuler la médecine et le sacerdoce.

On sait que la Grèce fut l'école des Romains. Ils y puisèrent les sciences, les lettres et les arts; ils lui empruntèrent aussi la médecine et son dieu. Cependant, ils ne montrèrent pas d'abord grand goût pour l'art de guérir et en laissèrent l'exercice aux esclaves, aux affranchis et aux étrangers. Ils étaient pourtant plus superstitieux que les Grecs. L'histoire nous prouve qu'ils avaient déifié les maladies et qu'ils les adoraient afin d'être préservés de leurs atteintes. La déesse Fébris avait plusieurs temples à Rome, et l'on se prosternait devant la déesse Mephitis et la

déesse Cloacina, pour leur demander d'être préservé des effluves des marais et des égouts. Aujourd'hui on est plus incrédule et on se contente de filer une plainte au bureau de santé.

Ce ne fut que sous Auguste que la profession médicale fut élevée au rang auquel elle avait droit. L'empereur était atteint d'une maladie qui menaçait de le mener au tombeau ; les sommités médicales avaient épuisé en efforts stériles toutes les ressources de leur art. Antonius Musa, un affranchi qu'Auguste avait honoré de sa confiance en le nommant son médecin, entreprit de le guérir et y parvint par une méthode contradictoire à toutes les théories de l'époque. Cette heureuse cure valut à Musa tout ce qu'un Romain pouvait ambitionner ; l'empereur le combla de largesses et le peuple lui éleva une statue à côté de celle d'Esculape. Bien plus, Auguste fit décréter par le sénat, qu'en reconnaissance des services de son affranchi, tous les médecins romains seraient désormais exempts d'impôts à perpétuité, et il accorda à Musa et à tous ceux qui dans la suite pratiqueraient la médecine, le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers, ce qui était alors le privilège de la noblesse. Cet usage si flatteur pour nous s'est perpétué à travers les siècles, et après 1700 ans nos universités catholiques continuent à remettre à leurs gradués l'anneau d'or comme signe de la noblesse de caractère qui doit les distinguer, en même temps que le diplôme qui leur donne le titre de docteur.

Sous cette puissante impulsion la médecine fit des progrès prodigieux. On vit bientôt s'organiser le service médical de la marine et des armées, l'assistance médicale publique et privée, et un service médical pour toutes les principales associations de l'empire. Le paganisme depuis longtemps oscillait sur son vieux socle ; l'adjuration de Constantin en fit un monceau de ruines, et les disciples du Christ, après avoir prouvé dans l'arène des cirques ce que peut la foi soutenue par l'espérance, étonnèrent le monde d'une vertu toute nouvelle : la charité chrétienne. On vit surgir les hôpitaux. On attribue généralement à Fabiola, grande dame romaine et chrétienne, la fondation du premier établissement de ce genre, vers l'an 380. Cependant le Dr Gauthier, sur la foi de saint Epiphane, parle de plusieurs hôpitaux qui existaient à Sébaste et dans d'autres villes de l'Asie, à une époque antérieure. Saint Basile fonda à Césarée, en 372, un hôpital qui était si vaste que saint Jean Chrysostome le compare à

une ville. En 542, fut fondé, par Childebert 1<sup>er</sup>, le plus ancien des hôpitaux français, l'hôtel-Dieu de Lyon.

Le mot *hospitalia* servait à désigner des appartements de leurs palais où les riches romains donnaient l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs. Le premier asile uniquement destiné à recueillir les malades et les infirmes pauvres reçut le nom de *nosocomium*, qui signifie : lieu où l'on transporte les malades ; mais l'expression n'a pas prévalu, et l'usage nous a transmis et nous fait conserver le mot hôpital, qui n'est pourtant pas aussi juste.

On se demande naturellement ce que devenaient les malheureux avant le christianisme, alors qu'il n'y avait personne pour les secourir. On avait deux manières d'y pourvoir : par l'infanticide, qui règne encore en Chine, et l'esclavage, qui râle son dernier souffle. Des cent mille dieux de l'antiquité païenne, pas un seul ne savait essuyer les larmes du pauvre. Au foyer comme à la guerre, le Romain répétait la même maxime : « malheur au vaincu. » Le Christ y substitua la sienne : « Aimez-vous les uns les autres. »

Le plus grand des médecins qui ait illustré l'empire romain est Galien, qui mourut vers l'an 200 de notre ère. Il naquit et mourut en Grèce, mais passa à Rome la partie la plus active de sa vie. Tel fut le génie de cet homme et l'influence de ses travaux que, pendant 1400 ans jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle, ses opinions prévalurent, et que personne ne songea à les discuter ; il fut à la médecine ce que fut Aristote à la philosophie pendant le même nombre de siècles.

Au moyen âge, l'alchimie et la chimie régnerent sur la médecine. L'alchimie, qui est devenue la chimie, une des sciences les plus exactes et les plus utiles, avait pour objet la recherche de la pierre philosophale ou de la manière de fabriquer de l'or et de la panacée universelle ou élixir, qui pût guérir de tous maux et prolonger indéfiniment la vie. Les alchimistes étaient tous un peu médecins ; ceux qui s'occupaient plus particulièrement de notre art étaient appelés chimiatres. La chimie, qui est devenue la chimie médicale, avait ses rites, qui constituaient, la magie, la cabale, l'astrologie et la sorcellerie. On reste stupéfait quand on jette un coup d'œil sur ces siècles de ténèbres scientifiques, à l'aspect des insanités, des superstitions ridicules et des honteux écarts auxquels se livrait l'esprit humain. Les

sorciers subsistèrent, malgré la torture et le bucher, jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle.

Qui d'entre nous n'a conservé parmi les souvenirs de son enfance l'histoire des sorcières chevauchant sur un manche à balai, à travers les airs, pour se rendre au sabbat. Mais après que la maman ou la bonne d'enfant eût terminé son rôle, l'histoire est venue nous apprendre que les scènes fantastiques du sabbat n'étaient qu'une hallucination produite par l'ingestion du *datuça stramonium*, de la jusquiame, ou de la mandragore. Il n'y a plus aujourd'hui que les ivrognes, les fumeurs d'opium et les mangeurs de haschisch qui aillent au sabbat, et leur dernière assemblée siège en permanence à l'asile des aliénés.

Les bourreaux tiraient alors de jolis bénéfices de leurs clients ; ils vendaient de la graisse de pendu à laquelle on prêtait des vertus merveilleuses ; mais les apothicaires gâtèrent leur commerce ; car ils parvinrent à assaisonner cette graisse de façon à ce qu'elle ne rançât pas. Le fait est authentique. Pourtant, ne rions pas trop de nos ancêtres ; car, sans être aussi cyniques, beaucoup gens sont aussi superstitieux en plein XIX<sup>e</sup> siècle, et seront assurément la fable du XX<sup>e</sup>.

Il avait toujours manqué, jusqu'alors, un élément essentiel à l'essor de la médecine. Un respect superstitieux s'attachait au cadavre de l'homme, et chez tous les peuples on le considérait comme inviolable ; aussi, l'anatomie, la base de la médecine, était-elle presque complètement inconnue. Les premières épauches de dissection eurent lieu à Bologne en 1151 et en Sicile en 1250 ; mais l'esprit public et l'autorité s'en émurent et il fallut discontinuer. En 1306, Mondini de Luzzi entreprit à son tour d'arracher à la mort le secret de la vie ; mais, quand vint le moment de disséquer la tête du cadavre, l'audace lui manqua et il jeta son scalpel, effrayé, comme il le dit lui-même, de l'énormité du crime qu'il allait commettre. Dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, les papes vinrent mettre un terme à ces scrupules et autorisèrent les dissections, et en 1539 parut le fondateur de l'anatomie moderne, l'immortel André Vésale. Acharné au travail et dédaignant les superstitions de l'époque, il allait pendant la nuit détacher du gibet de Monfaucon les cadavres des assassins que la justice y laissait exposés à la rapacité des oiseaux de proie, et rentrait chez lui courbé sous le poids du hideux fardeau qui jeta tant de lumière sur son art et tant de gloire sur son nom.

De l'anatomie, on le conçoit, naquit la chirurgie, et quarante ans après Vésale, en 1590, parut Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne, le savant modeste qui disait : « Je le pensai, Dieu le guarit. » Les chirurgiens n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils eurent à soutenir pendant plus de deux siècles la haine des médecins et les empiètements des barbiers. Jusqu'à Charles VII, le mariage fut interdit aux médecins et il leur était défendu de verser le sang, ce dont ils s'abstenaient volontiers vu leur ignorance de l'anatomie ; mais, comme dit Bouchut, au lieu d'appeler les chirurgiens à leur aide pour les opérations qu'ils ne savaient pas faire, les médecins de la Faculté appelaient au contraire les barbiers, qui, par reconnaissance, traccassaient les chirurgiens de tout leur pouvoir. Les ordonnances du roi et du prévôt de Paris n'y firent rien, il fallait la révolution de 1789 pour mettre ces deux branches de la médecine sur un pied d'égalité. Quant aux barbiers, qui alors ouvraient les abcès, appliquaient les ventouses, réduisaient les dislocations et les hernies, pratiquaient la saignée, l'opération de la cataracte et celle de la pierre et tout ce qui est du ressort de la petite chirurgie, ils se contentent aujourd'hui d'être artistes capillaires et ils ne conservent plus de leur antique splendeur que le bâton rouge et blanc qui se dresse coquettement sur la façade de leur boutique, et qui rappelle le bras d'un patient qu'on vient de saigner et d'entourer d'une bandelette.

Depuis la révolution française, la médecine a progressé plus rapidement que jamais. En toutes choses, c'est le premier pas qui coûte ; les lois fondamentales une fois connues, les applications pratiques en découlent naturellement. Je craindrais d'être fastidieux en vous racontant les péripéties de ce long voyage à la recherche de la vérité. Permettez-moi de tourner la difficulté en prenant l'antithèse. Après vous avoir dit ce qu'était la médecine chez nos pères, laissez-moi vous dire ce qu'elle n'est pas chez nous.

Voyons un peu ce que l'on pense de nous, et ce que l'on fait de notre art.

Dieu me garde de prétendre que les médecins soient exempts de ridicule. Je l'avoue d'autant plus volontiers que les travers de l'esprit humain paraissent assez également répartis entre les différentes classes de la société ; ce sont là des espèces dont il n'est pas difficile de trouver la monnaie. Vous ne m'en voudrez

pas si je m'occupe uniquement des faiblesses de mon prochain, puisque le proverbe m'assure que ce n'est pas la peine de vous confesser les nôtres.

Les erreurs et les préjugés qui règnent parmi le peuple à l'égard de la médecine nous amuseraient beaucoup si, passez-moi l'expression, ils ne coûtaient les yeux de la tête, tant au malade qu'au médecin. Bien des médecins, oubliant leur dignité, ou ignorant leur art, ont voulu faire croire aux gens que la médecine domestique peut faire de chacun son propre médecin. On a inondé le public de recueils de ce genre : *le Médecin des Familles*, *le Médecin du Foyer*, *la Médecine populaire*, *Recettes médicales à l'usage des familles*. Mais s'il est difficile d'apprendre sans maître à tirer d'un instrument des sons savants et harmonieux ou de faire le tour du monde en quatre-vingts jours, il est à la fois difficile et dangereux de s'instituer son propre médecin. Nulle science, en effet, n'est moins que la nôtre accessible au public ; une seule branche de notre art, l'hygiène ou l'art de conserver sa santé et de prévenir la maladie, est à la portée des gens du monde, et je n'oserais dire que c'est celle-là qu'on étudie ou qu'on pratique le plus.

Pour plusieurs, la médecine est l'art de posséder une recette pour chaque incommodité. Malheureusement cette définition, qui simplifierait singulièrement les choses, est ridicule. Avant de se médicamenter, il faut au moins connaître la maladie dont on est affecté, et voilà précisément ce qui exige toute la science et le tact du vrai médecin. Nos aînés, après vingt ou trente ans d'expérience acquise au prix du plus rude labeur, sont quelquefois embarrassés de distinguer un simple rhume d'une consommation au début, la tumeur la plus bénigne du cancer le plus mortel. Le médecin lui-même, quand il est malade, abdique le plus souvent son titre, et s'en rapporte à un confrère, de peur que la fièvre ou l'affaissement de ses facultés intellectuelles ne l'induisent en erreur. On ne naît pas médecin, on le devient. Il faut avoir longtemps brisé des burins, nous dit Trousseau, avant de ciseler d'une manière un peu convenable ou le flambeau le plus grossier ou le bijou le plus fin.

L'Amérique est assurément le paradis des inventeurs de remèdes patentés, car ils n'y sont pas, comme en Europe, soumis au contrôle d'une sage surveillance, et Dieu sait si ces drogues du charlatanisme coûtent autant de travail et de science à l'inventeur que de larmes aux familles. Que le spéculateur ait assez

de capital pour remplir une colonne de journal ou pour afficher sur tous les murs d'une ville ou d'un pays, et la crédulité publique l'aura bientôt enrichi. Il est vrai que la plupart de ces recettes ne vivent, comme la rose éphémère, que l'espace d'un matin ; mais il suffit souvent d'en changer le nom et la couleur pour reconquérir la confiance des malades. Il y a quelques années, un charlatan français réussit à faire croire aux gens que l'écorce d'orme était préférable au quinquina ; une dame, atteinte de fièvre, demanda au Dr Bouvard s'il ne serait pas urgent qu'elle en prit. « Dépêchez-vous, Madame, pendant que cela guérit, » répondit le praticien. Ce n'est pas à dire pour cela que toutes ces préparations ne contiennent que des substances inertes ou des médicaments falsifiés. Quelques-unes sont de très bonnes formules. La plupart de celles qui nous viennent de France sont composées de médicaments de choix, très élégantes et agréables au goût, et les médecins n'hésitent pas à les prescrire au besoin ; mais tout dépend de l'application qu'on en fait. Tous nos médicaments les plus précieux ont leurs contre-indications et peuvent causer les désordres les plus graves, entre des mains inhabiles. Ce ne sont pas les remèdes qui manquent ; la pharmacopée en contient plus de 20,000, mais il faut être médecin pour s'en servir. Pour tirer une statue d'un bloc de marbre, il ne suffit pas de mettre un marteau et un poinçon entre les mains du premier venu, il faut que l'acier soit guidé par un sculpteur.

On veut être trompé et on y tient. Que le médecin consciencieux, après un examen attentif, dise au malade qui l'a fait appeler : Monsieur, je n'ai rien à faire, la nature se chargera de votre guérison ; il se trouvera là quelqu'un pour chuchoter : c'était bien la peine de le faire venir ! Hippocrate a dit, il y a 2000 ans : C'est souvent faire beaucoup que de ne rien faire. Beaucoup de gens ne s'en doutent pas encore. Entre ne savoir rien faire et savoir ne rien faire, il y a toute la distance du charlatan au médecin.

Des centaines de préparations prétendent guérir la consommation, le cancer, le rhumatisme, l'asthme, la bronchite ; bien plus, je me surprends à philosopher, quand je vois affiché sur la haie, devant ma porte, un remède qu'on a audacieusement nommé : « Omniscure » tout court. Grâce à Dieu, cette fois, l'industriel semble avoir dépassé le but, car mon pharmacien dit que ça ne prend pas. Ces remèdes, il est vrai, ne font pas toujours un mal direct au patient, ils peuvent même calmer momentanément ses douleurs,

mais ils ont l'immense inconvénient de lui faire perdre, dans un vain espoir, le temps précieux pendant lequel la guérison serait possible sous un traitement judicieux. Et d'ailleurs, supposez-leur toute la vertu possible, ils seront toujours, sinon dangereux, du moins inutiles, car il n'existe pas, que je sache, parmi toutes les infirmités humaines, une seule maladie qui puisse être guérie par le même médicament à toutes ses périodes et chez toutes les constitutions. De tout ce fatras, qui se nomme légion, la pilule antibilieuse est assurément la reine. On prend de ces pilules et on constate l'excrétion de la bile; on en prend de nouveau, encore, et toujours de la bile; on en prendrait jusqu'à la mort et on mourrait gorgé de bile, et l'on vante à ses amis les propriétés merveilleuses de la pilule, et on se félicite de l'avoir *échappé belle*. On rit de bon cœur quand on entend le personnage de Molière se demander gravement: le sang est-il nécessaire à la vie? Si on demandait au peuple: la bile est-elle nécessaire à la santé? il deviendrait rêveur et répondrait peut-être, non! Mais prenez tous les jours des pilules antibilieuses, et vous aurez toujours de la bile et vous en aurez d'autant plus que vous irriterez davantage le système digestif; et si vous pouviez réussir à expulser toute la bile de votre économie, vous seriez singulièrement mystifié.

Quelques personnes ont un affreux penchant pour certains remèdes sales que la bienséance me défend de nommer, bien qu'elles ne voudraient pas, dût-il leur en coûter la vie, se nourrir d'aliments faisandés. La plus aveugle crédulité est, le plus souvent, le mobile de cette pratique; quelquefois, pourtant, ces substances peuvent contenir un principe médicinal, mais pourquoi l'ingérer sous une forme aussi malpropre plutôt que chimiquement pur?

Vous avez sans doute entendu parler des homéopathes, nous en avons quelques-uns à Montréal; mais je doute fort que vous sachiez ce que c'est qu'une dose homéopathique, Trousseau va nous le dire. « Vous prenez une goutte de suc de pavot qui contient une quantité infinitésimale d'opium, et vous la mêlez à cent gouttes d'eau, puis vous agitez trente-cinq fois de l'est à l'ouest—c'est de rigueur—le flacon qui contient le mélange: ceci constitue une dilution; vous prenez une de ces cent gouttes et vous la mettez dans cent autres gouttes d'eau, c'est la deuxième dilution. Or, il y'en a ordinairement 32; mais Korsakoff prétend que c'est beaucoup trop fort et va jusqu'à la 1500<sup>e</sup> dilution. Si le malade prend une goutte de la première, il prend un centième de grain de

suc de pavot; une goutte de la deuxième, un dix millième; de la troisième, un millionième; à la 32<sup>e</sup> la goutte de suc de pavot se trouve répandue dans une quantité du liquide qui serait contenue dans une sphère ayant un diamètre plus grand que la distance de la terre au soleil, et la quantité de suc de pavot contenue dans une goutte de la 1500<sup>e</sup> dilution s'exprime par une fraction dont le numérateur est 1 et le dénominateur 1 suivi de 3000 zéros. Ce n'est pas là une plaisanterie, c'est un fait bien connu. C'est bien le cas de dire: si ça ne fait pas de bien, ça ne fait assurément pas de mal. Quelques homéopathes ont cependant une clientèle élégante et nombreuse.

Vous connaissez, je suppose, la vertu des neuf grains de blé pris pendant neuf jours, du papier buvard taillé en forme de cœur et enduit de suif de bélier, de l'os de morne contre le mal de dent, du cœur de flanelle rouge contre les maladies de cet organe, et ces mille et une superstitions qu'engendre et qu'entretient l'ignorance. Le sachet en vogue aujourd'hui est la dernière forme qu'a revêtu ce Protée.

Les rois de France et d'Angleterre prétendaient autrefois avoir le don de guérir les écrouelles par le simple attouchement. Charles X exerça encore ce privilège lors de son sacre, en 1825. Charles II toucha sous son règne plus de cent mille scrofuleux. Jacques II en toucha huit cents en un seul jour. Mais aujourd'hui il n'est pas de rigueur qu'on soit né sur les marches d'un trône pour posséder un don, et vous trouverez dans chaque faubourg plus de vingt gueux qui guérissent le mal de dents, sans remèdes, sans jamais voir ni la dent ni le malade, rien qu'à le vouloir.

Un malheureux tombe du troisième et se brise sur le pavé, qu'appelle-t-on à son aide? Le chirurgien, sans doute? Pas toujours, tant s'en faut; plus souvent le rebouteur ou le *ramancheur*, comme on l'appelle ici; ou si le chirurgien est appelé d'abord, les parents et amis auront bientôt persuadé à la famille qu'il n'y entend rien et qu'il faut appeler X, qu'on importe souvent à grands frais du fond d'une paroisse éloignée. C'est presque toujours un individu malpropre, grossier, ignorant: qu'importe, il *ramanche*. Si la science fait défaut, l'audace y supplée: les promesses ne coûtent rien, et la nature est puissante. Si le malade a une enjôle, les frictions et les onguents qu'il lui prodigue ne l'empêcheront pas de guérir; le plus souvent c'est leur seul but. Si c'est un cas grave, une fracture compliquée, le

patient allant de mal en pis, les excuses ne manquent pas. On ouvre enfin les yeux, et le chirurgien est appelé pour voir s'éteindre un moribond, ou pour pratiquer une opération nécessitée aussi souvent par les soins du rebouteur que par la nature de l'accident. J'étais hier soir en visite chez un ami intime (n'en croyez rien, je suis resté paisiblement chez moi), et j'admirais l'intérieur heureux qu'il a su se créer par un travail soutenu et une sage économie. Une épouse proprette et souriante, un chérubin couleur de rose dans un berceau mignon et des langes éclatants de blancheur, un mobilier modeste mais choisi et disposé avec art, et ces mille petits riens qu'on ne saurait ni acheter ni vendre, mais qui font dire à l'homme qu'il est chez lui quand il les a sous les yeux et la main. C'est là tout ce que mon ami possède, mais il sait en jouir et cela suffit à son bonheur. Tout à coup, je le vois s'élançant rapide comme l'éclair vers le berceau de l'enfant; dans l'appartement voisin et par la porte entrebaillée s'engouffre un torrent de flammes; l'incendie allait dévorer son bonheur et vomir la ruine et le désespoir. Que faire? Dieu du ciel!—Courons, m'écriai-je, éveiller les voisins, nous réussirons peut-être à éteindre les flammes.—Tu perds la tête, me dit-il, cours plutôt sonner l'alarme et la brigade sera ici dans l'instant. Grâce à Dieu, l'incendie fut bientôt maîtrisé, et je me disais ce matin :—Sot que je suis, où donc avais-je la tête d'aller amener les voisins pour embarrasser mon ami de leurs stériles efforts, et comment n'ai-je pas songé tout d'abord à appeler les pompiers, c'est leur métier d'éteindre les incendies, et grâce à Dieu, ils s'en acquittent noblement! Ne riez pas de ma sottise, vous qui êtes allé, peut-être plus d'une fois, quérir le charlatan pour disputer à la mort votre enfant chéri, votre épouse adorée, le soutien de votre famille, sans songer un instant que le médecin est celui que Dieu et les hommes ont chargé de lutter contre le trépas et de verser du baume sur vos plaies.

La médecine, de tout temps, a été exposée à la satire, et est encore un sujet fertile d'épigrammes et de lazzi; on s'amuse volontiers à nos dépens aussi longtemps que la jeunesse et la santé le permettent. Le malheureux appelle souvent la mort, l'homme en santé la méprise et plaisante volontiers sur ses funérailles; mais, comme dit le fabuliste :

Le trépas vient tout guérir,  
 Mais, ne bougeons d'où nous sommes,  
 Plutôt souffrir que mourir,  
 C'est la devise des hommes.

Les rides de la douleur ont bientôt flétri les rires qu'épanouissait le sarcasme, et l'épigramme fait place à l'invocation. On ne pardonne pas au médecin de pénétrer si avant dans l'intimité de ses actes et on lui tient rancune des secrets et des misères qu'il devine ou qu'on est forcé de lui dévoiler. Fortune, esprit, rang, jeunesse, beauté, nul ne saurait lui échapper, et chacun déponille chez lui le prestige dont il s'entoure, pour faire penser les plaies que recouvrent des détours fascinateurs. L'homme se venge, dit Richerand, de l'espèce d'empire que la médecine exerce sur lui ; sain et sauf, il donne des coups de pieds à l'idole qu'il encensait durant la maladie.

Quand le mal est au delà des ressources de l'art, on se moque du médecin et on se livre au charlatan. Ceux qui ont lancé le plus de sarcasmes contre la médecine, étaient presque tous des malades incurables, qui s'en prenaient au médecin des torts de la nature. Montaigne était valétudinaire ; Molière, dont le génie fécond savait si bien exagérer nos défauts, avait habituellement le *spleen* comme un milord, et fut tourmenté, pendant longtemps, d'un crachement de sang auquel il succomba. Une maladie chronique et douloureuse empoisonna une partie de l'existence de J. J. Rousseau. Cependant, vers la fin de sa vie, il regretta d'avoir tant fustigé les médecins. « Il me dit un jour, rapporte Bernardin de Saint-Pierre : Si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'y ai écrit sur les médecins : il n'y pas d'état qui demande autant d'étude que le leur ; par tout pays, ce sont les hommes les plus véritablement savants. » Si cet éloge, qu'on ne saurait taxer de partialité, ne dit pas ce que nous sommes, il dit au moins ce que nous devrions être et qualifie bien la nature de notre art. Avons-nous bien le droit, Mesdames et Messieurs, de considérer comme une des plus utiles à l'humanité cette vaste science accumulée depuis la première faute de l'homme et tour à tour hésitante, bouleversée, lumineuse, sans cesse à l'affût du hasard et de la maladie, pour dérober à la nature les joies qu'elle vous destine ? Cet immense holocauste à la charité se résume à bien peu de mots : Enseigner aux hommes à conserver leur santé et à prévenir la maladie, guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours ? Mais celui-là seul qui souffre peut apprécier les joies que Dieu prodigue par cette humble devise. Le médecin n'a-t-il pas souvent, tendres mères, détourné, par la prière de son travail, l'ange de la mort qui planait sur le berceau de votre enfant ? N'avez-vous pas maintes fois retrouvé chez lui

vosre bonheur envolé ? Jusqu'au chevet du mourant, le médecin vous prouve tous les jours que le baume le plus précieux n'est pas toujours matériel, et que son rôle ne se termine qu'alors que l'âme est envolée.

Puisque la santé est la plus grande richesse de l'homme, et puisque la reconnaissance est une vertu, avouez de bonne grâce que le médecin est un bienfaiteur. Ne vous détournez pas de lui, car il est, avec le prêtre, le plus fidèle et le dernier ami de l'homme dans les crises les plus douloureuses de son existence, alors que bien d'autres l'abandonnent. Il a recueilli vosre premier vagissement, il n'a pas enseigné à vos épouses l'amour maternel : on n'apprend pas aux petits oiseaux à bâtir leur nid ; mais il l'a éclairé de ses conseils. Il est le dépositaire de bien des secrets, et la source de bien des joies. Après vous avoir frayé un chemin à travers les épines de la vie, il trouvera encore dans son cœur brisé à toutes les douleurs une inspiration consolante pour vosre dernier soupir.

---

Après ce discours souvent applaudi, vint la partie la plus solennelle assurément et la plus pratique des cérémonies universitaires : la proclamation des gradués. Elle excite en effet un nouvel intérêt dans les esprits, fait battre bien des cœurs, et elle a ce privilège exclusif et si bienfaisant, de récompenser le mérite. On sait qu'elle a une histoire.

M. le Recteur se leva au milieu d'un grand silence, et proclama les noms suivants.

### GRADUÉS PROCLAMÉS

#### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

*Licencié avec distinction.*

M. Albert-John McKeon, du diocèse de London, Ontario.

*Docteur.*

M. Henry-Charles Becker, du diocèse d'Alton, Etats-Unis.

#### FACULTÉ DE DROIT

*Bachelier.*

M. Joseph-Edouard Paradis.

*Licencié.*

M. Alexandre Lamirande.

*Licencié avec grande distinction.*

M. Onésime Boisvert.

*Licencié avec grande distinction.*

M. Achille Dorion.

## FACULTÉ DE MÉDECINE

*Bacheliers.*

M. Isaïe Cormier.

M. Aimé Gaboury.

M. Joseph Cuerrier.

*Licenciés avec grande distinction.*

M. Joseph-Arthur Cardinal.

M. Benjamin Joannette.

*Docteurs.*

M. Ernest Lacaille.

M. Flavien Dupont.

## PRIX DE LA FACULTÉ DE DROIT

*Prix de NM. les professeurs, pour les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année.**Ex æquo.*

M. Auguste Cressé.

M. Joseph-Ulric Emard.

M. Thomas Fortin.

M. Louis-Edouard Turgeon.

*Prix de M. le Doyen, pour le meilleur examen de Licence.*

M. Achille Dorion.

## PRIX DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

*Prix de 2<sup>e</sup> année.*

M. Joseph Cuerrier.

*Prix de 4<sup>e</sup> année.*1<sup>er</sup> prix.—M. Flavien Dupont.2<sup>e</sup> prix.—M. Benjamin Joannette.

Il va sans dire que tous les lauréats et les vainqueurs furent acclamés avec sympathie par l'assemblée, et accueillis par le Recteur et les professeurs avec une grâce parfaite. Chacun eut un mot de félicitation du Recteur, ou du Doyen ou du professeur dont il reçut son diplôme ou son prix. Nous n'avons pu l'entendre, mais sans doute, tombé des lèvres d'hommes aussi distingués par leur dévouement que par leur science et leur position dans la société, ce mot est resté, dans la mémoire de ces jeunes hommes, non seulement comme une seconde récompense, mais comme un nouvel encouragement pour l'avenir.

Il appartenait au doyen de la faculté de droit, M. C. S. Cherrier, de clore la cérémonie, ce qu'il fit dignement en adressant aux élèves de nobles paroles et de sages conseils. Un tel langage, plein de chaleur et de souvenirs patriotiques, dans la bouche d'un homme que tout le monde regardait comme l'exemple vivant des vertus qu'il recommandait aux uns et préconisait chez les autres, n'a pas manqué de produire une vive impression.

Voici ce discours.

#### DISCOURS DE M. CHERRIER

*Monsieur le Recteur,*

*Mesdames et Messieurs.*

C'est à vous en particulier, Messieurs les élèves, que je dois d'abord adresser quelques mots, à la fin de ces cours universitaires.

Il m'est très agréable de féliciter ceux qui, par leur travail et leur assiduité, ont obtenu de légitimes succès. Quant à ceux qui n'ont pas été aussi heureux, je leur prédis le même bonheur, s'ils se livrent au travail et s'ils assistent aux cours avec assiduité.

Soyez persuadés, Messieurs les élèves, que ce sera un souvenir agréable de penser que par votre diligence et votre bonne conduite vous aurez contribué dès son début, au succès de l'enseignement universitaire et que vous en aurez fait apprécier tout le prix.

La plupart de vous, sinon tous, assisteront à la fête nationale célébrée à Québec le vingt-quatre de ce mois. Cette démonstra

tion, inspirée par un sentiment patriotique, sera une des plus brillantes et des plus solennelles dont le Canada ait été témoin. Rien ne sera épargné pour en rehausser l'éclat. La religion lui donnera un caractère de grandeur en y célébrant ses plus augustes mystères. Qu'il sera beau, touchant, je puis même dire sublime, le spectacle offert ce jour-là sur les plaines d'Abraham. Qui ne ressentirait pas la plus vive émotion en voyant toute une population recueillie et animée d'un sentiment de foi s'agenouiller devant le Dieu des nations, lui rendre un témoignage éclatant de reconnaissance pour la protection qu'elle a reçue dans ses luttes,—soutenues pour son existence,—et solliciter de nouvelles faveurs. Quel contraste ne doit pas se présenter alors à l'imagination ! Sur ces plaines illustrées par plusieurs combats, et dont les échos jadis ont répété le tonnerre de l'artillerie, se feront entendre maintenant des accents de fraternité, et ces mêmes échos se plairont à redire les paroles pacifiques, harmonieuses et sympathiques de l'un de nos prélats les plus éloquents. Impossible de ne pas remporter d'un semblable spectacle des impressions et des souvenirs impérissables.

Je regrette que mon âge et ma santé ne me permettent pas d'assister à cette fête. Je saisis cette occasion pour réitérer à messieurs les organisateurs mes remerciements pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'y prendre part, invitation que je n'ai pu accepter.

Pendant les fêtes nationales, vous entendrez sans doute prononcer souvent les mots de *nationalité*, de *patrie*, mots magiques qui feront battre les poitrines. La nationalité est un sujet bien rebattu, je l'avoue, et cependant il aura toujours un vif intérêt, car il éveille l'un des sentiments les plus élevés, les plus nobles dont le cœur de l'homme puisse être pénétré. La nationalité n'est pas une invention humaine, c'est un fait providentiel, c'est l'œuvre de Dieu même. Dieu n'a pas jeté les nations dans un même moule. En imprimant à chacune un caractère, des instincts, des penchants et des besoins divers, en variant les conditions géographiques, évidemment la Providence a voulu que chaque nation eût un cachet particulier d'originalité et vécût d'une vie qui lui fût propre. Puis la nationalité est la vie même des peuples. Un écrivain a dit que mépriser les nationalités, c'est détruire la vie dans sa source la plus pure. J'ajoute qu'attenter à la nationalité d'un peuple, c'est attenter à sa vie même, c'est la tyrannie la plus odieuse. Il me semble que

les admirateurs du génie et des vertus de la grande impératrice Marie Thérèse seraient heureux de pouvoir arracher de son histoire les pages qui attestent son assentiment, donné, il est vrai, avec beaucoup de répugnance, au partage inique de la Pologne.

Plusieurs des élèves présents, embrasseront sans doute la carrière du barreau. C'est un motif pour moi de leur rappeler qu'aux époques où nos institutions et notre existence nationale ont été menacées, elles ont trouvé dans les membres du barreau des défenseurs zélés. Des avocats, animés du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, ont mis au service de cette noble cause une éloquence brillante et des connaissances étendues en droit public. Ils ont, par d'héroïques efforts, une énergie persévérante, assuré la préservation du peuple canadien, préservation que l'illustre diplomate qui, à Québec, représente si dignement notre ancienne mère patrie, a qualifié de *grand fait historique*, et, dans un discours aussi élégamment écrit que bien pensé, il nous a fait part de son agréable surprise d'avoir retrouvé ici « un peuple fidèle à ses traditions religieuses et portant à front l'auréole de la jeunesse et de la confiance dans ses destinées. » Ce sont ses expressions mêmes.

Ah ! sans doute, dans la grande fête nationale s'élèvera de tous les cœurs canadiens un cri de reconnaissance pour les vaillants champions de notre nationalité.

En présence des médecins éminents qui m'environnent, pourrais-je omettre de rappeler que leur profession a fourni aussi des défenseurs aussi zélés qu'éclairés des institutions de leur pays.

Messieurs les élèves, si comme je m'en flatte, vous n'êtes pas appelés à défendre nos institutions contre les attaques dont elles ont été l'objet à d'autres époques, vous n'en aurez pas moins une belle mission à remplir. Vous contribuerez à son prestige par un patriotisme dégagé de tout égoïsme, par l'éloquence, et par des connaissances étendues, que vous consacrerez avec zèle à la défense des causes qui vous seront confiées. Si la nationalité canadienne a été illustrée par de brillants faits d'armes, tels que celui du héros de Chateauguay, elle ne l'a pas moins été par la science et les vertus de notre clergé, par les lumières de nos publicistes, l'éloquence de nos orateurs et les connaissances de nos jurisconsultes.

Dans tous les temps, la culture des lettres et des sciences a contribué à la gloire des peuples. Je vois avec bonheur que

notre littérature nationale, quoique naissante, n'a pas été trouvée indigne de l'attention de notre ancienne mère patrie.

La réputation de plusieurs de nos littérateurs a traversé l'Océan, et leurs ouvrages ont été lus et goûtés par des écrivains distingués.

L'aimable diplomate dont j'ai déjà parlé a décerné à nos littérateurs des éloges d'autant plus flatteurs, que son goût littéraire est plus sûr. Ses conférences, aussi remarquables par le style que par l'étendue des connaissances, l'attestent.

Le couronnement des œuvres de l'un de nos poètes les plus éminents, par le plus haut tribunal littéraire de la France, sera un encouragement puissant pour ceux qui cultivent les lettres.

On a pu reprocher, surtout aux nationalités anciennes, un esprit étroit, et trop exclusif. Le christianisme, en proclamant tous les hommes frères, tend à faire disparaître ce défaut, et tous ceux qui sont pénétrés d'un esprit vraiment chrétien doivent éviter tout ce qui peut froisser le sentiment national et se rappeler que la charité chrétienne est de tous les pays et de tous les temps.

A une époque où les sociétés européennes sont si troublées, rendons de sincères actions de grâces à la Providence de ce que nous habitons une contrée où des populations de diverses origines vivent en harmonie, jouissent des mêmes droits politiques, peuvent se développer et exercer leur activité sans entrave, et jouir de la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté religieuse. C'est cette liberté que de prétendus libéraux, ayant continuellement sur les lèvres les mots d'égalité et de fraternité, tentent de ravir aux populations assez infortunées pour vivre sous leur joug tyrannique.

Animé comme je le suis du désir de voir la nationalité à laquelle j'appartiens acquérir tout le lustre dont elle est susceptible et posséder tous les gages possibles de vitalité et d'avenir, je désirerais que tous mes compatriotes pussent méditer les paroles suivantes : « Les nations qui ont de l'avenir et de la vitalité », dit l'écrivain que je cite, « réunissent les qualités suivantes : croyances religieuses profondes et intimes, moralité, respect filial à la vieillesse qui a autorité et connaissance, obéissance au pouvoir établi, force de constitution physique et courage, amour de la patrie et union de la famille, expansion de la nation au dedans et au dehors, simplicité de mœurs, amour du travail,

ordre et absence de luxe, traditions religieuses, ancienneté de race, familles nombreuses; les nations qui ont les défauts contraires sont menacées de dissolution.»

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à vous remercier de l'honneur que vous nous faites, en venant honorer de votre présence nos séances universitaires. Les sujets que l'on y traite sont en général sérieux. En manifestant l'intérêt que vous y prenez, vous donnez une nouvelle preuve de l'intelligence qui vous distingue. Ce n'est que justice d'ajouter que ceux qui les ont traités l'ont fait avec un talent bien propre à intéresser leurs auditeurs. Vous avez eu ce soir un échantillon de ce talent brillant, dans la conférence que vous avez si bien goûtée et tant applaudie.

Bien que les cours de droit international ne soit pas obligatoire, si Dieu me prête vie et santé, j'ai l'intention de donner une conférence sur ce sujet, et, à cette occasion, je dirai quelques mots de la diplomatie. Alors il me sera facile de démontrer que les femmes ont plus d'une fois fait preuve, dans des négociations difficiles et délicates, d'un tact et d'une habileté dignes des diplomates les plus renommés. Il faudra dire aussi un mot de ce que je nommerais volontiers la petite diplomatie; elle ne manque pas, elle non plus, d'importance. Je veux parler de la diplomatie du ménage, exercée avec tant d'art que, tout en conduisant les choses à leur guise, les femmes persuadent à leurs maris qu'elles ne sont que les esclaves de leur volonté. Cela rappelle un mot attribué à un homme d'esprit: «L'homme s'agite, et la femme le mène,» et moi j'ajoute: pour son plus grand bien.

Monsieur le Recteur, nous ne pouvons nous séparer de vous sans vous exprimer le regret que cette séparation va nous laisser. Doué de la même aménité de caractère que votre estimable prédécesseur, M. l'abbé Méthot, vous avez comme lui conquis notre estime et nos sympathies. C'est sous vos auspices et avec le concours généreux et très généreux des médecins, que s'est fortement organisée et solidement établie la Faculté de médecine.

Si nous n'avons pas le bonheur de vous retrouver encore au milieu de nous, l'an prochain, soyez persuadé que nous conserverons un souvenir ineffaçable de votre passage, et que nos vœux pour votre santé et vos succès vous accompagneront partout où la Providence vous appellera à faire le bien, comme vous l'avez fait au milieu de nous.

---

Comme on le voit, l'université Laval à Montréal va son chemin, les yeux fixés sur le but, suivant sa carrière, faisant son œuvre, accomplissant sa noble mission, sans s'occuper le moins du monde de ce qui part de certains quartiers impuissants, et elle en a bien le droit.

Pourquoi s'en occuperait-elle ?

L'abbé T. A. CHANDONNET.

---

# JUIN

## *SONNET*

L'Été met des fleurs à sa boutonnière ;  
Au fond des taillis et dans les roseaux,  
Ivres de soleil, les petits oiseaux  
Entonnent en chœur l'hymne printannière ;

Sur les clairs sommets, les champs et les eaux,  
Tombent de l'azur des jets de lumière ;  
Au nid, au palais et sous la chaumière,  
Le parfait amour tourne ses fuseaux.

Sous les bois touffus la source murmure ;  
La brise en jouant berce la ramure ;  
Le papillon vole au rosier fleuri ;

Tout chante, s'émeut, palpite, étincelle...  
Transports infinis ! joie universelle !  
A son créateur la terre a souri !

LOUIS - H. FRÉCHETTE.

LA

# QUESTION SOCIALE

AUX ETATS-UNIS

ET

LA CONDITION DES OUVRIERS DES MANUFACTURES <sup>(1)</sup>

VI

Quels remèdes opposer à cet état d'antagonisme qui altère si visiblement la prospérité du pays ?

La plupart des combinaisons recommandées par l'économie politique ont été déjà expérimentées avec des succès divers.

L'on a préconisé l'organisation réciproque des patrons et des ouvriers en *unions*, qui traiteraient entre elles de puissance à puissance. Ce régime vaut mieux assurément que celui de la guerre continue qui, en fait, règne sur beaucoup de points entre les deux classes, mais peut-on espérer qu'une véritable paix sociale en sortira ? En Angleterre beaucoup d'efforts ont été faits dans cette voie, et des hommes de bien ont préconisé le système de nomination d'arbitres chargés de trancher les différends entre les deux *unions* en antagonisme. Mais les résultats ont été médiocres et l'on voit, aux États-Unis surtout, les *unions ouvrières* prendre une position de plus en plus hostile aux patrons.

Les institutions de prévoyance qui se rattachent au principe du *self-help*, et font appel *uniquement* à la prévoyance de l'ouvrier n'ont qu'une action très limitée. Beaucoup d'associations promettent et fournissent des secours en cas de maladie et de chômage, payent les funérailles de leurs membres, mais la mutualité n'est pour elles qu'un accessoire. Elle sont avant tout ou des unions de métier, ou des sociétés nationales groupant, selon leur origine, Canadiens, Irlandais, Allemands ; ou bien des sociétés de tempé-

---

(1) Voir la *Revue* de mai 1880; p. 321.

rance religieuses, comme la *Catholic total abstinence Union*. Malheureusement, fort souvent ces associations prennent la forme de sociétés secrètes et se modèlent sur l'organisation de la franc-maçonnerie. Les classes riches s'enrôlent dans le *souverain et magnifique ordre des Templiers* et autres ordres de ce genre pour parader sous de brillants costumes; l'ouvrier s'affilie aux *Odd-fellows*, aux *Samaritan order*, aux *Red-men*, aux *Knights of Pythias*, aux *Grangers*, aux *Foresters* (1), etc. Outre les secours en cas de maladie et le paiement des frais de funérailles, ces associations patronnent, au moyen de *cartes de circulation*, ceux de leurs membres qui voyagent et leur assurent des secours de route aux lieux où ils s'arrêtent, si l'ouvrage leur fait défaut. Elles satisfont ainsi aux besoins de groupement qu'éprouvent le petit et le faible au milieu des isolements de la vie moderne. Mais la plupart du temps un esprit antichrétien et révolutionnaire pénètre ces associations, à la faveur du mystère qui les couvre, et fait d'elles des instruments aux mains des sectes vraiment ennemies de l'ordre social. Tel est le cas notamment de l'*Ancient order of Hibernians*, qui exerce un grand prestige sur les Irlandais des *Knights of Labour*.

Les caisses d'épargne (*saving-banks*) ont été laissées jusqu'ici à peu près complètement à l'initiative privée (2), mais elles ont si

---

(1) Les *Odd-Fellows*, fondés aux États-Unis en 1819 par cinq individus comptaient, à la fin de 1874, 438 071 membres en activité. Dans les États du milieu, ils embrassent de 8 à 11 pour cent du chiffre des électeurs. Les *Knights of Pythias*, fondés en 1864, avaient, à la fin de 1870, 75 000 membres. M. de Studnitz signale le rôle important que ces associations jouent dans les élections.

(2) Le *Journal of Social Science*, n° IX, contient un mémoire très complet sur le fonctionnement des caisses d'épargne aux États-Unis. Généralement une autorisation préalable de la législature est nécessaire pour leur permettre de bénéficier de certains privilèges fiscaux, mais l'emploi de leurs fonds reste à peu près libre, et la plupart les emploient en obligations de villes, de chemins de fer, en placement hypothécaires, même en effets de commerce. Plusieurs de ces caisses font des crédits à leurs déposants au delà du montant de leurs dépôts; ce sont donc de véritables banques de dépôt, et elles en courent les aventures. La législature de New-York a commencé en 1865 à réglementer les *saving-banks* en limitant à 5000 dollars le chiffre du compte de chaque déposant, et un *act* du 10 mai 1877 a imposé une série de mesures réglementaires aux *trustees*. Le même État a également établi certaines dispositions protectrices à l'encontre des sociétés d'assurances sur la vie. Le Massachusetts a aussi une loi dans ce sens, ainsi que la nouvelle constitution de la Géorgie votée en 1877.

fréquemment abouti à de scandaleuses banqueroutes, que les économies populaires commencent à les fuir. Le gouvernement fédéral a judicieusement profité de l'impression fâcheuse causée par de récents scandales de ce genre pour émettre de petits titres de rente de 10 dollars, rapportant 3,65 0/0 d'intérêts. Il offre ainsi un placement sûr et très recherché aux petites épargnes, en même temps qu'il fait une bonne opération financière. Dans plusieurs Etats, la législation locale a dû soumettre à une surveillance rigoureuse les compagnies d'assurances sur la vie.

Les différentes sociétés coopératives ont eu des propagateurs chaleureux aux États-Unis. Celles qui excitaient au début les plus grandes espérances, les *sociétés de production*, ont presque toutes échoué. En 1875 le Bureau des statistiques du Massachusetts constatait l'avortement de toutes les tentatives de ce genre. Un peu plus tard, M. de Studnitz n'a pu relever dans l'Union entière qu'une vingtaine de sociétés de production, et encore celles qui ont une certaine prospérité sont, en réalité, des groupes d'anciens ouvriers devenus patrons et se conduisant comme des *employeurs* ordinaires vis-à-vis des ouvriers qu'ils engagent. Telle est l'association coopérative des fabricants de cigares de Westfield, dans le Massachusetts, qui a vu un jour tous ses ouvriers se mettre en grève contre elle. Un type très intéressant d'association se rencontre à Philadelphie. Ce sont des sociétés pour la construction d'habitations populaires qui se forment entre les propriétaires de lots de terrain et les principaux ouvriers dont le travail est nécessaire. L'on convient que la maison sera la propriété collective des différents associés, jusqu'au jour où on trouve à la vendre, et en attendant l'on partage le produit des locations. Cette combinaison est très utile aux ouvriers du bâtiment aux époques où les entreprises de construction se ralentissent.

Dans cette même population de Philadelphie, dont l'éducation économique est si avancée, on voit se former des sociétés populaires de crédit mutuel appelées *Building societies* et qui ressemblent assez aux *Vorschuszkasse* de M. Schulze Delitsch. La société, formée par des actions payées au moyen de versements mensuels, met ses prêts à l'enchère et distribue le produit de ses opérations aux associés au bout d'une certaine période. Ces combinaisons leur facilitent souvent l'achat de maisons : de là, leur nom. Les lois de l'État de Pensylvanie offrent certains privilèges légaux à ces sociétés, à la condition que les versements périodiques ne dépassent pas 2 dollars par action et que le nombre des actions

ne s'élève pas au delà de 2500. On ne gagne rien, a-t-on remarqué, à ce que le nombre des sociétaires soit trop grand. La condition de succès de ces associations est la confiance réciproque de leurs membres et elle n'est possible qu'autant que la société ne s'étend pas trop. On comptait au 1<sup>er</sup> janvier 1876 environ 450 sociétés de ce genre à Philadelphie, comprenant plus de 60 000 membres. Elles s'étendent dans les États voisins du Connecticut et du Maryland, mais pas au delà.

Les sociétés de consommation, qui présentent beaucoup moins de difficultés pratiques que les sociétés de production, rendraient de grands services à la population manufacturière. Malheureusement elle rencontrent aux États-Unis un grand obstacle dans les fréquents changements de résidence des ouvriers. C'est d'ailleurs un fait commun à toutes les classes : presque jamais trois générations d'une famille ne sont enterrées dans le même cimetière. Aussi, malgré les faveurs que la législation de plusieurs États a faites à ce genre d'associations, on n'en rencontre point qui puisse rivaliser avec les grandes sociétés de Rochdale ou de Londres (1). Dans le Massachusetts il n'en existe qu'une quinzaine, et c'est cependant l'État où les conditions propres à ces associations seraient le plus favorables. Parfois les ouvriers d'une même usine recourent à une ingénieuse combinaison : un peu avant le jour de paye, ils se réunissent, se rendent compte du prix des denrées, calculent ce dont ils auront besoin dans le mois suivant et chargent deux ou trois de leur camarades de faire les achats en gros et de répartir à chacun le montant de sa com-

---

(1) En 1845 les premiers promoteurs du mouvement ouvrier fondèrent à Boston la *New-England protective Union*, qui se proposait de faire cesser l'antagonisme des producteurs et des consommateurs, et de régulariser la distribution de la richesse au moyen de magasins coopératifs reliés par un agent central. Cette organisation, soutenue par le dévouement et la capacité de ses fondateurs, atteignit en 1852 une remarquable prospérité. Le nombre des magasins de distribution s'élevait à 403 et le chiffre des acquisitions faites par l'agent central à 1 095 247 dollars. Malheureusement la division se mit dans la société; l'agent central fut accusé de poursuivre des buts personnels, et l'Union se dissolvit peu à peu. On a remarqué que généralement le gérant des magasins de distribution locaux s'est emparé de la clientèle et a continué le commerce sous son propre nom. C'est ainsi qu'ont fini beaucoup de nos sociétés de coopération parisiennes. Voir ce chapitre peu connu de l'histoire de la coopération dans le huitième rapport annuel du *Bureau of statistics of labour* du Massachusetts (1877).

mande. Ces petites associations appelées *dividing stores* sont essentiellement temporaires et font réaliser aux ouvriers quelques économies. Mais encore faut-il que leur paye mensuelle soit disponible : pour ceux qui l'ont absorbée d'avance par des dettes ou qui sont dans les liens du *truck system*, aucun de ces modestes mais excellents arrangements n'est possible.

L'*Order of sovereigns of industry*, l'une des grandes associations de secours dont il a été question plus haut, assure à tous ses membres des rabais sur les prix chez les marchands qui ont passé des traités avec l'association. Après avoir essayé de fonder directement des sociétés de consommation, elle a dû y renoncer.

C'est ce que font dans de beaucoup plus grandes proportions les *Grangers* ou *Order of patrons of Husbandry*. Cette grande association fut fondée en 1864 parmi les agriculteurs de l'Ouest pour résister à l'oppression que les compagnies de chemins de fer exerçaient sur les populations rurales et à l'exagération des prix de transport. Organisés avec tout l'appareil de la franc-maçonnerie et comprenant des loges de femmes et des loges d'hommes, les *Grangers* ont, pendant quelques années, exercé une grande action électorale dans les États de l'Ouest. Maîtres des législatures, ils ont édicté quelques lois fort dures pour les compagnies. Mais, comme elles éloignaient le capital de ces États, il ont dû les rappeler d'eux-mêmes au bout d'une expérience de deux ou trois ans. Néanmoins les *Grangers*, après cet échec sur le terrain de la politique sociale, sont restés étroitement liés et continuent à fonctionner comme une grande société d'assistance mutuelle. Ils ont essayé même de faire transporter directement en Europe les blés produits par les *farmers*, pour échapper aux intermédiaires de New-York et de San-Francisco. Ces tentatives ont eu un médiocre succès. Les sociétés de crédit et d'achat en commun ont beaucoup mieux réussi. Lors de l'exposition de Philadelphie, ils avaient fait construire à côté de Fairmount-Park un vaste hôtel, qui a logé les membres de l'association à des prix très avantageux.

La participation des ouvriers aux bénéfices du patron répond à une pensée généreuse. L'ouvrier est d'abord soustrait aux chances de perte par un salaire qui pourvoit à ses besoins quotidiens, puis, s'il y a des bénéfices, il en aura sa part et ne sera pas un étranger, un ennemi dans l'usine que son travail fait prospérer. Mais cette combinaison rencontre des obstacles dans les espérances mêmes qu'elle suscite chez l'ouvrier et qui ne peuvent pas être toujours réalisées. Quand il y aura des pertes, il n'aura

point de dividende à toucher ; mais alors ne voudra-t-il pas s'immiscer dans la direction de l'usine, contrôler au moins la gestion du patron ? Or les entreprises manufacturières modernes, avec leurs complications et les chances commerciales qui s'y joignent, exigent impérieusement l'unité et la concentration des pouvoirs. La participation aux bénéfices ne peut donc être qu'une allocation attribuée par le patron en sus du salaire, comme prime au travail consciencieusement effectué ; elle est une des formes du patronage. Tel est bien le caractère des attributions faites aux ouvriers sur leurs bénéfices par MM. Cooper, Hevitt et Co., à Trenton (New-Jersey) ; par MM. Brewster, fabricants d'armes à New York ; par MM. Cameron, fabricants de machines à Boston, par la *Bay State boot and shoe factory* à Worcester (Massachusetts). Ce sont des exemples fort recommandables, mais isolés (1).

Le patronage, c'est-à-dire l'idée que les chefs d'industrie, par le fait de leur supériorité sociale, ont le devoir d'assurer dans la limite du possible le bien-être de leurs ouvriers et de procurer leur bien moral—voilà, aux États-Unis comme partout, la solution qui répond à l'ensemble de la question sociale ! Mais, pour réaliser cette pensée, que faut-il ? Le dévouement de la classe dirigeante aux classes laborieuses, comme on l'a dit dans une heureuse formule, qui embrasse tous les aspects et aussi toutes les difficultés de la restauration, dans des formes appropriées à notre temps, du principe sur lequel le monde du travail a reposé jusqu'à ce siècle.

Les difficultés ! Elle sont parfois dans l'égoïsme des patrons, souvent dans leur propre instabilité et le régime des sociétés par actions substitué à l'ancienne *maison* fière de son renom, mais elles sont surtout dans la grande erreur égalitaire du temps. Les patrons ont parfaitement pris leur parti de l'égalité civile et poli-

---

(1) Il est fort remarquable d'avoir à constater la disparition graduelle des anciennes formes d'association dans certaines industries, alors que l'on s'efforce de les introduire dans les grandes usines. La pêche de la baleine, des maquereaux, des sardines, était organisée, dans les ports de la Nouvelle-Angleterre, sur le principe du partage des produits entre les matelots, suivant certaines coutumes traditionnelles qui procuraient à cette population un bien-être réel et une satisfaction non moins grande. Depuis trente ans on constate la diminution des armements entrepris dans ces conditions dans certains ports. Ceux qui ont conservé l'ancienne organisation de la pêche sont en même temps ceux qui réalisent les plus beaux profits. (Voy. Studnitz, p. 120 à 125.)

tique ; ils ont trouvé une assez large compensation, en se croyant affranchis de toute obligation vis à-vis des travailleurs et de leurs familles !

Les ouvriers—ceux d'Amérique au moins—ont été de leur côté tellement enivrés du vin écumeux de la démocratie, que le nom seul de patronage leur paraîtrait odieux. Mais, quand on va au fond des choses, on voit que le nom beaucoup plus que la réalité excite leur défiance. Instinctivement ils réagissent contre la notion de l'égalité sociale, en rapportant au patron la responsabilité de tous les événements qui viennent troubler leur existence. Le jour où ils rencontreront une bienveillance, un appui réel, l'influence des fausses idées s'effacera graduellement et l'harmonie sera rétablie. Mais dans les pays comme les États-Unis, où ce courant d'idées règne depuis longtemps, où d'ailleurs l'ouvrier a une culture intellectuelle généralement très développée, le patronage doit revêtir des formes particulièrement bienveillantes. Il doit faire appel à toutes les forces du *self-help*, en les complétant et les dirigeant par une autorité librement acceptée. Le patronage des temps modernes ne peut pas être semblable à celui que le seigneur russe exerçait au temps du servage sur le *mougik*. Si le fond des choses est identique, les procédés doivent être absolument différents.

L'idée du patronage a survécu dans les États du Sud à l'abolition de l'esclavage. La généreuse bienveillance des planteurs pour leurs anciens esclaves a neutralisé en partie les funestes conséquences du caractère léger du noir et des excitations des *carpett baggers* yankees (1) ; mais, dans le Nord, la pratique du patronage par le propriétaire rural ou le manufacturier a complètement disparu. Quelques écoles du soir ou du dimanche fondées par un sentiment religieux, quelques magasins d'objets de consommation achetés en gros par le patron, voilà à peu près tout ce qu'on peut mentionner dans cet ordre d'idées. Les maisons pour

---

(1) L'exode des nègres de la Louisiane et du Mississippi vers le Kansas, qui se produit en ce moment et qui désorganise certaines plantations, n'est qu'une manœuvre imaginée par les *politiciens* républicains pour raviver l'antagonisme du Nord contre le Sud, à la veille d'une nouvelle campagne présidentielle. Les noirs sont fort mal accueillis dans le Nord par la population, et ceux qui ne meurent pas de misère ne tardent pas à reprendre le chemin des États du Sud. Ce fait est seulement un exemple de la facilité avec laquelle les gens de couleur peuvent être séduits par des charlatans politiques.

les jeunes filles de Lowell, nous l'avons dit, ont perdu beaucoup de leur importance.

Seule dans les États-Unis, la grande manufacture de tissage de laine et de coton appelée les *Pacific Mills de Lawrence*, dans le Massachusetts, arbore le drapeau du patronage. Les résultats acquis par ses directeurs, MM. Chapin, sont assez considérables et assez anciens pour que, lors de l'exposition universelle de 1867, elle ait obtenu un des douze prix institués en faveur des établissements qui assuraient le mieux le bien-être, la sécurité et la concorde entre les travailleurs et les patrons. Leurs excellentes pratiques ont continué à porter leurs fruits. En 1876, M. de Studnitz a constaté la prospérité des *Pacific Mills* et leur bienfaisante influence sur les 5300 travailleurs (dont 3534 femmes) qu'ils emploient. Les patrons ont favorisé la formation d'une société de secours mutuels dont ils laissent la gestion aux ouvriers, et créé pour les jeunes filles des maisons où elles sont nourries et logées dans les meilleures conditions ; enfin, par des avances d'argent, ils facilitent aux ouvriers l'acquisition et, en attendant, la location de petites maisons isolées avec jardin. Si M. Chapin a dégagé le plus possible son intervention directe dans les institutions dont il vient d'être question, il ne ménage pas pour cela son action personnelle sur les ouvriers ; c'est lui-même qui réunit leurs enfants pour les exercices religieux du dimanche et qui ainsi maintient l'empire des principes chrétiens dans cette grande agglomération.

Quoique l'exemple donné par M. Chapin soit une exception, il s'est produit dans ces dernières années un important mouvement d'opinion dans le sens de la restauration des devoirs du patronage, et l'on peut dire qu'actuellement les hommes de bien de tous les partis et de toutes les confessions sont unanimes à y voir le remède à la question sociale si douloureusement posée.

Claudio JANNET.

—A continuer.

## Au poète couronné.

---

Nous venons après tous les autres offrir nos félicitations au poète couronné par l'Académie française, M. L. H. Fréchette. Mais, pour être les derniers, nous n'en sommes ni moins empressés, ni moins sincères. Au contraire, nous avons plus que beaucoup d'autres le droit de nous réjouir. M. Fréchette a bien voulu se faire notre constant et fidèle collaborateur. Il a donné à la *Revue* le prestige de son nom, depuis le jour où elle naquit jusqu'à aujourd'hui, et il nous a permis de compter encore sur lui pour l'avenir. Sa gloire rejaillit dans une certaine mesure sur notre humble publication. C'est donc avec un vif sentiment d'admiration et de reconnaissance à la fois, que nous lui offrons de loin nos félicitations et nos vœux.

Empruntant ici son propre langage, et lui appliquant ses propres paroles, nous lui renvoyons au delà des mers, les accents de cette lyre qui vibre toujours sur nos bords :

Comme on voit l'astre d'or, plongeant au sein des eaux,  
Laisser derrière lui de lumineux réseaux  
Dorer les vagues infinies,  
Quand ta barque sombre à l'horizon brumeux,  
On entendit longtemps sur l'abîme écumeux  
Flotter d'étranges harmonies.

Tu caressais ton luth d'un doigt mélodieux,  
O barde ! et je t'ai vu d'un long regard d'adieux  
Embrasser nos rives aimées,  
Rêvant pour ton retour d'immortelles moissons  
De poèmes ailés, de sublimes chansons  
Et de légendes parfumées.

Tu partis, et longtemps ta lyre résonna  
Des vallons de Kildare aux pentes de l'Etna,  
Sur le Danube et sur la Loire ;  
Et, brillante fanfare ou fier coup de canon,  
La brise qui passait nous apportait ton nom.  
Dans un long murmure de gloire !

Dans ces pays dorés où l'art a des autels,  
Tu passais, saluant tous les fronts immortels  
    De l'Europe, en grands noms féconde;  
Et, de Rome à Paris, de Londre à Guernesey,  
Les maîtres t'acclamaient, rival improvisé  
    Qui surgissais du Nouveau-Monde...

Mais, comme une aile blanche ouverte dans le vent,  
J'ai vu poindre une voile aux lueurs du Levant,  
    Dans un rayonnement féérique !  
Le bronze de *Québec* a grondé dans sa tour;  
Et, dans son noble orgueil, d'un long frisson d'amour  
    Tressaille la jeune Amérique !

Hosanna ! ces rumeurs, ces chants mystérieux,  
C'est un monde hélant son barde glorieux ;—  
    Car le flot dont tu t'envirannes,  
O vieux roc de *Québec*, berce encor ton enfant,  
Poète bien-aimé qui revient triomphant,  
    Et tout chargé de couronnes !